



RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD

Selon un contribuable : Manque évident de coopération entre Lévis, Lauzon et St-David

par André BELLEMAIRE

Un homme d'affaires de Lévis a violemment critiqué l'attitude des municipalités de Lévis, Lauzon et St-David qui multiplient les services publics, les énergies et les mesures de développement au lieu de concentrer leurs efforts en vue de suivre la marche du progrès.

L'esprit de clocher qui existe depuis trop longtemps dans ces municipalités riveraines du sud, il a ajouté que l'on a tout politisé, tout étiqueté, ce qui a eu pour résultat de provoquer le désintérêt de la population en face des problèmes municipaux.

Or, quand trois villes-sœurs tirent chacune de leur côté, il en résulte des pertes d'argent en investissements, un esprit d'individualisme qui ne peut être que néfaste sur le plan économique.

"Si le problème de la communication directe et rapide entre les deux rives n'est pas résolu, qu'advient-il alors des villes comme Lévis, Lauzon et les autres quand un deuxième pont sera construit à Ste-Foy? Quand la route transcanadienne sera terminée? La circulation passera loin des centres riverains et la situation deviendra pire", soutient encore M. Rouleau.

Le conférencier a dit souhaiter que, de part et d'autre, on fasse preuve de bonne volonté, que l'on abolisse ces petites rivalités et que l'on se donne la main pour arriver à assurer une véritable expansion économique sur la rive sud du St-Laurent, en face de Québec.

Dès septembre 1968 Création d'un CEGEP au Collège de Lévis

Par Eddie LABRIE

Les autorités du collège de Lévis souhaitent vivement la création d'un CEGEP à Lévis pour septembre 1968. Tel est le désir formulé hier par le supérieur de cet institution, l'abbé Georges-Etienne Proulx, qui a d'autre part assuré le CEGEP de la collaboration du collège de Lévis pour la mise en place et le fonctionnement des débuts de ce collège public.

Proulx déclare : "Cela n'implique aucunement la disparition du collège de Lévis comme institution privée, car le collège veut continuer à dispenser à sa clientèle l'enseignement et l'éducation aux deux niveaux, secondaire et collégial".

Lévis cherchera avec les autorités du futur CEGEP les moyens les plus appropriés de contribuer efficacement à la naissance de ce collège public. On songe dès maintenant à des services que le collège de Lévis pourrait louer à l'éventuel CEGEP, en attendant qu'il soit pleinement organisé.

ble dans un milieu où le nombre d'étudiants sera forcément moins considérable que dans un CEGEP. Enfin, selon lui, le développement des vocations sacerdotales et religieuses est une des raisons de notre existence, même si ce n'est pas, loin de là, notre rôle exclusif, et nous croyons que nous avons là un devoir à remplir envers la "chrétienté" de la région et du diocèse.

Toutes ces suggestions ont été faites par le supérieur du collège de Lévis, qui a ajouté que la nature et l'étendue de ces services temporaires devront être précisées après une étude plus approfondie des possibilités du collège de Lévis et des besoins éventuels du futur CEGEP.

Assemblée des commissions scolaires

MARDI, 28 NOVEMBRE Loretteville — Régionale Chauveau — 158 boul. des Etudiants. MERCREDI, 29 NOVEMBRE Beauport — Régionale Orlean — 10, rue de l'Académie. JEUDI, 30 NOVEMBRE Ste-Foy — Régionale de Tilly — 1088, route de l'Eglise, Charlesbourg — Régionale Jean-Talon — 335 ouest, 76e rue. VENDREDI, 1er DECEMBRE Lévis — Régionale Louis-Frèchette — 30 Champagnat.

Voici le calendrier des assemblées des Commissions scolaires régionales de la banlieue de Québec, pour cette semaine. Ce calendrier sera publié, au début de chaque semaine, à l'intention des parents ou de toute personne intéressée à l'éducation, afin de leur permettre d'assister aux assemblées.

Celles-ci ont toutes lieu à compter de huit heures du soir et elles sont, il va sans dire, nécessairement publiques.

LA BANLIEUE

par François Demers et Jean-Pierre Gagnon RENCONTRE QUEBEC METROPOLITAIN — Le projet d'un réseau d'égout intermunicipal au coût de quelque \$26 millions, préparé par la firme d'ingénierie Piette, Audy, dévoilé il y a deux semaines par le Ministère des Affaires municipales n'inclut pas, on s'en souvient, les municipalités de Québec (versants nord et sud), Ville Vanier, Duberger, Sillery, Ste-Foy (versant sud) et Cap-Rouge. C'est pourquoi, une rencontre est prévue pour jeudi soir à Québec entre les autorités municipales de ces villes dans le but de discuter de leur participation éventuelle dans le projet.

A l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire

L'OSQ rend hommage à ses anciens présidents et principaux animateurs

Par Jean Royer

L'Orchestre Symphonique de Québec a souligné ses 65 ans d'existence en remettant une médaille commémorative aux anciens présidents et principaux animateurs de l'orchestre depuis sa fondation, en 1902.

Louis-Albert Vachon, le dernier à recevoir cette médaille, a été remercié par le président de l'OSQ, M. Aimé Dery. M. Dery a ensuite rappelé la fusion, en 1942, de la Société Symphonique de Québec et du Cercle Philharmonique de Québec, fondé en 1935-36, donnant naissance à l'Orchestre Symphonique de Québec.

honneur a été rendu à M. Edwin Bélanger, directeur musical en 1942 et à Me Wilfrid Pelletier, avant-dernier directeur musical de l'OSQ. On a enfin rendu un hommage particulier au directeur-général et directeur musical actuel de l'OSQ, M. François Bernier, et au secrétaire général, M. François Magnan.

ANCIENS PRESIDENTS

La médaille commémorative a ensuite été remise à des anciens présidents de l'OSQ : le juge Thomas Tremblay (1942-48), le notaire Raymond Cossette (1948-51), le notaire Donnat Demers (1951-53), M. René Blanchet, architecte (1953-58), le Dr Charles Laflamme (1958-59), M. Pierre Côté (1959-61), M. Isidore Pollack (1961-63), et M. Wilbrod Bherer (1963-67).



L'OSQ a honoré ses anciens présidents, hier soir. Sur la photo, M. Isidore Pollack, président de 1961 à 1963, reçoit une médaille commémorative des mains du président actuel M. Aimé Dery.

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE par Ernie Bushmiller



A vendre — Divers

LERRIVEUSEN — Réceuses, Pôles — Repousseuses, Réfrigérateurs — Congélateurs.

Beatty MAGASIN 42 AVE. BÉGIN, LÉVIS, J.-G. COUTURE, TEL. 337-5393, 1545 5-10 (mar. 5 h. au 2-12) 21 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER

LE SEUL centre de couture spécialisée en machines à coudre sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, \$49.95. Réparations, pièces, aiguilles pour toutes marques. Vendeur autorisé.

Horlogers — Bijoutiers

Nous vous invitons à venir voir notre riche collection de BAGUES A DIAMANTS ET JONCS avant d'en faire l'achat. Un escompte de 50% vous sera accordé. J.-B. Paradis HORLOGER-BIJOUTIER 127, rue Commerciale, Lévis. — Tél. 837-5446

EMISSION D'OBLIGATIONS

VILLE VANIER — Le conseil municipal de Ville Vanier a autorisé la firme Garneau et Boulanger de Montréal à négocier une émission d'obligations d'une valeur de \$86,500. Cette émission remboursable sur une période de dix ans, sera mise en vente dès le 1er décembre prochain à un taux d'intérêt de 7 1/2 pour cent.

EVALUATION

LES SAULES — Le rôle d'évaluation de Ville Les Saules révisé d'octobre, a été homologué hier soir. Il s'établit maintenant à \$20,141,800.00; \$18,129,710.00 en valeurs imposables et \$2,012,090.00 en valeurs non-imposables. Le 15 mai dernier, l'évaluation imposable totalisait \$17,329,210.00, ce qui veut dire une augmentation de \$800,500.00.

EAU POTABLE

VILLE VANIER — Des pourparlers ont été entamés quant au renouvellement du contrat avec la cité de Québec pour fournir en eau potable Ville Vanier. Dans une lettre adressée aux membres du conseil, l'ingénieur municipal, M. Pierre L'Anglais, recommande que le contrat soit renouvelé. Comme on le sait, Ville Vanier achète l'eau potable de la cité de Québec au taux de \$0.15 par 1,000 gallons malgré que le contrat négocié, il y a cinq ans, soit éché depuis quelques semaines. Québec est la seule source d'approvisionnement en eau potable pour cette municipalité de la banlieue.

ENTENTES

VILLE LES SAULES — Les pourparlers continuent entre Les Saules, L'Ancienne Lorette et Ville de l'Ancienne Lorette d'une part, entre Les Saules, Duberger et Ville Vanier d'autre part, pour ce qui est du projet d'assistance en cas d'incendie majeur. Duberger et Ville Vanier sont déjà tombés d'accord. L'Ancienne Lorette et Ville de l'Ancienne Lorette ont déjà un service commun. Les pourparlers sont maintenant centralisés à Ville Les Saules. Si celle-ci s'entend d'un côté avec l'Ancienne-Lorette et de l'autre côté avec Duberger, une chaîne de services d'incendie sera réalisée pour ce qui est des municipalités situées en bordure de la route 2.

PLAN DIRECTEUR D'URBANISME

VILLE VANIER — Le conseil municipal a accepté, sous une proposition du conseiller André Morin, appuyé par le conseiller Louis Cardinal, de réviser sa position quant à l'adhésion des corps intermédiaires au sein du comité d'étude sur le plan d'urbanisme. Déjà, les représentants de la Ligue des propriétaires de Vanier Inc., de la Jeune Chambre, du Comité industriel et de la Commission scolaire locale ont manifesté l'intention d'y déléguer deux membres. Ce comité a pour but de faire certaines recommandations pour l'élaboration du plan d'urbanisme. Le plan directeur doit être déposé au cours du mois de décembre prochain.

AUCUNE PROTECTION

VILLE LES SAULES — Le conseil municipal de Ville Les Saules a pris connaissance hier soir de diverses lettres, en provenance de Neufchâtel, faisant état des pourparlers actuellement en cours entre cette municipalité, mandataire de l'aqueduc métropolitain et les compagnies d'assurance afin de couvrir par une assurance (ce qui n'avait jamais été fait) la responsabilité des quatre villes envers les employés de l'aqueduc et envers les résidents situés en bordure du réseau. Le conseil est tombé d'accord pour que toutes les questions de cet ordre soient étudiées par le comité formé des représentants des quatre, si jamais ce comité vient à être convoqué par les autorités municipales de Neufchâtel.

TRAVAUX

VILLE VANIER — Le conseil a adressé une demande d'approbation à la Régie des Eaux du Québec pour les estimés de travaux d'aqueduc et d'égouts dans la zone industrielle. Ces travaux sont nécessaires par la venue à Ville Vanier d'une usine de fabrication de mini objets d'acrylique. Pour assurer les services municipaux à la firme Acrytek Inc., on devra prolonger la rue Laviole. Le coût de ces travaux est estimé à \$28,079.

EXCELLENTE MEMOIRE

LES SAULES — Le secrétaire-trésorier de cette municipalité met la dernière main, ces jours-ci, à un mémoire préparé par les autorités municipales à l'intention du député du comté. Ce mémoire a pour principal but de rappeler au représentant du comté les promesses faites par le Gouvernement précédant relativement à divers octrois, entr'autres : le pavage du Boulevard Père-Lelièvre, l'élargissement du Boulevard Hamel, etc...

RESULTATS ?

LA BANLIEUE — On connaît sous peu les résultats du questionnaire que le comité des 5 maires, nommés par les conseils de ville concernés, a fait parvenir à tous les conseillers de la Chambre de Commerce de Québec pour étudier la formation éventuelle d'un gouvernement métropolitain. De fait, les résultats compilés de l'enquête seront connus officiellement le 13 décembre prochain au cours d'une assemblée des maires de la région qui aura lieu à Duberger.

PROJET D'UNE MARINA

VILLE VANIER — On se souvient que l'entente intervenue entre Ville Vanier et Québec relativement à l'annexion par celle-ci d'une partie du territoire de Ville Vanier situé en bordure de la St-Charles laissait entendre que la Ville Capitale prendrait à sa charge la canalisation jusqu'au Pont Scott. Par ailleurs, Vanier avait alors demandé son intention d'aménager une Marina métropolitaine dans ce secteur. Et bien, le conseil municipal de cette ville a pris connaissance hier soir du désir des autorités municipales de Québec de rencontrer l'ingénieur de cette municipalité, M. Langlais, afin de discuter avec lui du projet de Marina.

Rendant hommage à ses pionniers, l'Orchestre Symphonique de Québec a fait, hier soir, M. Herman Courchesne, doyen honoraire des musiciens de l'OSQ, (à droite, sur la photo).



65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OSQ — Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, où a été donné, en 1902, le premier concert de la Société Symphonique de Québec. A droite : M. Aimé Dery, président de l'orchestre, lui remet la médaille commémorative.















## L'avenir économique de l'aciérie du Cap-Breton

# Depuis la Deuxième guerre mondiale, Dosco a fait face à une suite ininterrompue de problèmes

(par DAL WARRINGTON)  
**SYDNEY, N.-E. (P.C.)** — La Deuxième guerre mondiale a apporté une prospérité nouvelle à la Dominion Steel and Coal Corporation, ce géant industriel qui était le cœur de l'économie néo-écossaise.

La production de charbon et d'acier monta en flèche pour répondre aux demandes de la Défense. La production de charbon, qui était descendue à 4-108,000 tonnes en 1933, atteignit 7,735,000 tonnes en 1940, niveau jamais égalé depuis.

Dosco porta sa production d'acier de base de 450,000 à 725-

000 tonnes par an. Pour assurer ses marchés, la société avait acquis avec les années la majeure partie des actions de plusieurs compagnies d'acier raffinées en Ontario et au Québec. À la fin de la guerre, l'empire Dosco s'étendait sur cinq provinces et employait 28,000 personnes.

**L'APRÈS-GUERRE**

Le retour à l'activité normale d'après-guerre ramena les problèmes de production et de mise en marché tant pour le charbon que pour l'acier. Dosco tenta de pallier les difficultés de concurrence en accrois-

sant son efficacité, avec l'appui du gouvernement.

On mécanisa de plus en plus les mines. Les travaux d'aciérie furent modernisés et la production passa à 1,100,000 tonnes par an. On installa une nouvelle série de fours à coke en 1949, une autre en 1953, une nouvelle laminière en 1952. Les directeurs de la société rêvent qu'ils dépensèrent \$83 millions à l'expansion et à la modernisation entre 1949 et 1953.

Les solutions n'étaient cependant pas faciles à trouver. Selon la direction, on ne put dé-

velopper la production diversifiée d'acier fini à Sydney à cause des coûts élevés de transport.

L'avenir de Sydney était dans sa qualité de productrice d'acier de base semi-transformé.

L'huile, le gaz et l'électricité remplacèrent le charbon, même lorsque ce dernier pouvait être vendu sans aide financière. Le coup le plus dur fut la conversion par les compagnies ferroviaires de la vapeur à l'énergie par diesel. Un surplus de production amena la fermeture de houillères, privant des ouvriers de leur gagne-pain. Des enquêtes gouvernementales laisserent peu d'espoir à l'industrie.

Le contrôle de Dosco changea de mains à nouveau en 1957. Le groupe Hawker-Siddeley, de Grande-Bretagne, l'une des plus grandes organisations industrielles au monde, obtint 77 pour cent des actions de Dosco pour quelque \$60 millions, par le truchement d'une filiale canadienne.

**CONFLIT D'INTERETS**

Deux directeurs néo-écossais de Dosco, le millionnaire industriel Roy Jodrey et le président d'une chaîne de magasins, Frank Sobey, s'opposèrent à la vente, en soutenant que Hawker-Siddeley avait des intérêts dans la firme Algoma, producteur concurrent d'acier à Sault-Ste-Marie, en Ontario. Selon eux, le

conflit d'intérêts pourrait "réduire ou éliminer le travail dans cette partie du pays". M. Jodrey affirma que l'empire Dosco valait \$300 millions, soit 5 fois le prix offert. Il parla de la transaction comme de "rien d'autre qu'un vol scientifique" par des intérêts étrangers.

Hawker-Siddeley réorganisa le réseau de 33 filiales de Dosco en trois groupes principaux : Dosco Steel Ltd., comprenant l'aciérie de Sydney et les activités auxiliaires; Dominion Coal Company, avec ses mines de Glace Bay et New Waterford; et la Dosco Industries Ltd. qui dirigeait les usines de finition d'acier au Canada central, les chantiers de construction navale de Halifax et toutes les autres activités minières.

Les usines et travaux d'automobiles de Trenton vinrent directement sous la juridiction de Hawker-Siddeley Canada Limited.

Le projet de la nouvelle administration de construire une usine de laminage de \$20 millions à Contrecoeur au Québec, fit naître les rumeurs d'une fermeture des travaux de Sydney. Quatre jours après sa nomination comme président de Dosco en 1959, Albert L. Fairley, fils, nia ces rumeurs dans un discours à Sydney.

**ADAPTATION**

"Nous devons adapter nos programmes pour faire face aux temps nouveaux et au climat économique changeant, déclarait-il, mais aussi loin que nous puissions prévoir actuellement, pour les 15 prochaines années et peut-être encore plus longtemps, l'usine de Sydney fournira l'acier à Contrecoeur".

Mais les métallurgistes de Sydney, par le truchement de leurs leaders syndicaux et ceux de la province, continuèrent à exprimer leur appréhension pour l'avenir.

Harry J. Waisglass, directeur canadien de la recherche près les Métallurgistes unis d'Amérique, déclara au gouvernement provincial dans un mémoire en 1963:

"L'industrie d'acier de base de la Nouvelle-Écosse doit se diversifier ou mourir. Pour stabiliser la production et l'emploi et pour poser la base d'une croissance, la diversification des produits est essentielle. Autrement, ce sera la stagnation, la détérioration, et enfin le désastre".

Etant donné que la Nouvelle-Écosse s'était vu fermer les marchés de l'acier du Canada central à cause des coûts prohibitifs de transport et les marchés naturels de la Nouvelle-Angleterre par la politique ta-

rifier il suggéra que les gouvernements fédéral et provincial tentent d'obtenir le "libre échange" pour l'acier entre le Canada et les États-Unis, sur le modèle de la récente entente sur l'automobile.

**UNE AUTRE ENQUÊTE**

En 1965, une autre enquête sur l'industrie du charbon, effectuée par l'économiste mont-réalais, J. R. Donald, recommanda que les mines de charbon soient peu à peu fermées au cours des prochaines 15 années, qu'une société d'État reprenne les mines de Dosco et fasse la promotion d'industries nouvelles pour remplacer les emplois perdus dans les mines.

En janvier 1966, le gouvernement fédéral annonça son acceptation des recommandations de Donald. À la fin de 1966, il ne restait que quelque 6,500 ouvriers aux cinq mines Dosco, soit la moitié du nombre employé 15 ans plus tôt. En 1967, avec l'appui du gouvernement provincial, on créa la société de développement du Cap-Breton pour racheter les houillères.

Entre-temps, l'industrie d'acier de Sydney travaillait à s'adapter aux changements. Mais à ses problèmes continus de tarifs et de transport, de nouveaux problèmes vinrent s'ajouter. Un surplus mondial d'acier réduisit les marchés d'exportation et coupa les prix au pays.

Pis encore, selon la direction de la société, les anciens avantages de Sydney en matière de charbon et de minéral de fer à prix modiques avaient disparu.

Pour améliorer l'efficacité de l'aciérie, Dosco acheta du charbon de meilleure qualité des États-Unis et ne s'approvisionna que pour 20 pour cent de ses besoins au Cap-Breton. De nouveaux gisements de minéral de fer de haute qualité au Labrador et ailleurs rendirent les mines de Bell Island non rentables et ces mines furent fermées l'an dernier.

Le nombre d'employés à l'usine, qui était de 5,100 hommes en 1952, descendit à environ 3,200 ces derniers mois, après avoir baissé à quelque 2,000 durant l'été.

Le président T.J. Emmert, qui remplaça M. Fairley, annonça une perte nette sur tout le champ d'activité de Dosco de plus de \$3,500,000 pour le premier semestre de 1967. En septembre, une étude parrainée par le conseil volontaire d'aménagement de la Nouvelle-Écosse conclut que Sydney représentait plusieurs inconvénients pour l'aciérie.

Le vendredi, 13 octobre, M. Emmert déclara que les pertes de la firme ne pouvaient continuer ainsi et que Dosco fermerait son aciérie de Sydney le 30 avril 1968.

## C'est l'aciérie qui fit naître la ville de Sydney

(par DAL WARRINGTON)

**SYDNEY, N.-E. (P.C.)** — Le 1er juillet 1899 fut un jour important pour la petite ville de Sydney, dans l'île du Cap-Breton. La localité était jusqu'alors un réseau de rues boueuses qui servait surtout de marché aux fermiers et pêcheurs et de port pour l'expédition du charbon des mines voisines.

Plusieurs des 3,000 citoyens de Sydney se rassemblèrent près de Muggah's Creek pour une cérémonie qui marquait le début de la construction de l'usine de la Dominion Iron and Steel Co., Ltd.

Les dignitaires locaux mirent, dans leurs discours, l'accent sur l'importance de cet événement et leurs prédictions enthousiastes se réalisèrent. En trois ans, Sydney se transforma en important centre industriel.

**JOE MACDONALD**

Des centaines de nouveaux immeubles s'élevèrent autour

des cheminées de la nouvelle aciérie. Du jour au lendemain, la ville devint très active.

Parmi ceux dont la vie changea du tout au tout, il y a eut le jeune Joe MacDonald, de Muggah's Creek. Il devait passer 62 ans à travailler à l'usine et autour, surtout comme directeur des immeubles pour "surveiller la location des maisons de la compagnie".

Surnommé "Property", Joe MacDonald, qui travaille encore à 82 ans, se souvient des milliers d'employés de la construction qu'on logea dans des locaux temporaires. L'alcool coulait à flots et les bagarres ne manquaient pas.

"En mal, une firme de construction amena 600 hommes de Boston pour le posage d'un aqueduc de cinq milles depuis la rivière Sydney jusqu'à l'usine. Il y avait environ 300 Irlandais et autant d'Italiens. Croyez-en ma parole, ils se battaient chaque soir de paie".

En deux ans, on ouvrit des départements de la nouvelle

usine. La première batterie de coke pour la fournaise fut produite le 23 novembre 1900. Le premier fer fondu sortit le 6 décembre 1901 et le 31 décembre de la même année, on coulait le premier acier aux fournaises ouvertes.

Plusieurs ouvriers spécialisés vinrent d'Europe, ajoutant au mélange de races et de langues dans la ville en pleine croissance.

Sydney fut fondée par les Loyalistes en 1785 et obtint une charte 100 plus tard. En 1859, pour encourager le projet d'aciérie, la ville étendit ses limites.

On offrit à la compagnie un emplacement de 500 acres près de Muggah's Creek, avec exemption d'impôts durant 30 ans.

L'essor amena ses problèmes aux services publics de la petite ville. Les fonctionnaires municipaux demandèrent le statut de ville pour aider à résoudre les difficultés. La législature de la Nouvelle-Écosse accorda une charte et Sydney devint ville le 1er janvier 1904.

## Les conflits ouvriers secouèrent l'entreprise à quelques reprises

La nouvelle usine d'acier avait aussi ses problèmes qui affectèrent la vitalité de Sydney. L'usine avait été construite pour répondre aux marchés d'exportation, mais ces derniers se révélèrent non rentable à cause de la concurrence faite par l'acier à bas prix de plusieurs pays.

Des conflits ouvriers se déclarèrent. En 1904, une grève marqua le début de querelles intermittentes à venir entre patron et ouvriers.

C'est dans les années 1920 que Sydney vécut sa période la

plus agitée, après la fin de l'essor de l'époque de construction du chemin de fer et la Première guerre mondiale. L'industrie de l'acier commença à périlletter. En 1923, la société coupa les salaires, de 45 pour cent selon les syndicats.

Les métallurgistes de Sydney étaient alors membres de l'Association des ouvriers du fer, de l'acier et de l'étain, affiliée à la Fédération américaine du travail. Le syndicat soutint que les heures de travail étaient intolérables et des équipes de 11 et 13 heures par jour, et une période de travail de 24

heures au changement de période.

**COMMUNISME**

La compagnie — à l'époque, la British Empire Steel Corp. — exigea une usine ouverte sans appartenance à un syndicat, aucun prélèvement des cotisations syndicales, le maintien des réductions de salaires et aucune réduction du nombre d'heures de travail.

Les métallurgistes s'agitèrent, la compagnie refusait de transiger et les citoyens craignaient pendant qu'on accusait le syndicat de "Bolchevisme" et de "Communisme".

## On fit appel à l'armée et on imposa le couvre-feu

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Ernest Armstrong, annonça qu'"à la demande de la Chambre de commerce de Sydney et d'autres citoyens", la sûreté provinciale "extriperait le Bolchevisme de l'aciérie de Sydney".

"Par centaines", les policiers arrivèrent par convois, armés de mitrailleuses. Besco, annonça une hausse de salaires de 10 pour cent, mais le 28 juin 1923, les travailleurs commencèrent à quitter leur emploi et des combats se déroulèrent près des fournaises et des fours à coke.

D'autres batailles s'engagèrent le lendemain lorsqu'un convoi blindé transportant des soldats atteignit Sydney. La fureur atteignit son comble le dimanche, 1er juillet, lorsque la police provinciale chargea une foule, dont des femmes et enfants, dans la rue principale de Whitney Pier, secteur de

l'aciérie de Sydney.

La mêlée fit quelques blessés et l'on accusa la police de brutalité. Cet incident déclencha une grève de sympathie parmi les mineurs de charbon du Cap-Breton. Ils exigèrent le retrait immédiat de la sûreté provinciale et des troupes fédérales de Sydney.

**John L. Lewis**

Le président de section J. B. McLachlan et le secrétaire-trésorier Don Livingstone, des Ouvriers unis des mines, furent arrêtés et accusés d'avoir répandu des faussetés sur le compte de la police. Les autorités, craignant une émeute de prison, transportèrent les prisonniers à Halifax.

A ce moment, les soldats étaient au nombre de quelque 2,000 à Sydney, et les habitants de Whitney Pier, devaient respecter le couvre-feu par mesure de précaution.

La compagnie réussit à re-

mettre l'usine partiellement à l'oeuvre, sous la surveillance de gens que le syndicat appela des "briseurs de grève".

John L. Lewis, président international des Ouvriers unis des mines, repréhenda les mineurs pour leur grève de sympathie non autorisée et annula la charte de district. Enfin, les mineurs capitulèrent et retournèrent au travail.

Le 20 juillet les policiers et soldats en venaient aux coups avec les métallurgistes lors d'une réunion en plein air. Les journaux de Sydney rapportèrent des matraquages et le cas d'un homme blessé à l'épaule avec un sabre.

Les métallurgistes, voyant leurs familles privées de gagne-pain, sans les fonds du syndicat, reprit peu à peu le travail. Le 29 juillet, ils mirent fin à la grève et la compagnie modifia la réduction des salaires.

## Les métallurgistes croient que l'entreprise peut redevenir rentable

Il y eut d'autres conflits et d'autres grèves mais ces dernières années, les relations ouvrières ont été relativement bonnes. D'ardues négociations avec le successeur de Besco, la Dominion Steel and Coal Corp., valurent aux ouvriers de Sydney la parité de salaire avec les métallurgistes ontariens. La société dit que ces salaires élevés, au-dessus du niveau général de la Nouvelle-Écosse, ont contribué à ses débours financiers. On fait état, pour l'an dernier, d'un salaire moyen et de bénéfices marginaux totalisant \$134.64 par employé.

Le syndicat a souvent critiqué le patronat pour son présumé manque d'initiative dans la diversification, la mise en marché et la modernisation. Mais la Dosco soutient avoir dépensé plus de \$100 en améliorations depuis 1945.

Tout cela est de l'histoire ancienne pour James Nicholson, directeur de district des

Métallurgistes unis d'Amérique.

"Au cours des 35 années que j'ai passées ici, dit-il, cette usine a été une affaire rentable; pas des millions, mais pas de déficits non plus".

Il commente ainsi les récentes pertes accusées par Dosco: "Avec de petits capitaux des gouvernements fédéral et provincial pour moderniser l'aciérie, nous croyons qu'elle pourrait redevenir rentable".

**De bons ouvriers**

Selon lui, Sydney a de bons ouvriers, mais les divers patrons au cours des années n'ont songé qu'à l'aspect financier de l'affaire. "Ils ont été des manipulateurs, et non des métallurgistes".

Les ouvriers de l'acier de Sydney, en général, ont conservé leur métier à travers les hauts et les bas. Ce fait se reflète par la haute moyenne d'âge des 3,235 employés actuels: 47 ans.

La forte promotion des ouvriers plus âgés, chefs de fa-

mille, rend encore plus sinistre la perspective d'une fermeture. Après son élan initial, la ville de Sydney a atteint un rythme plus modéré de croissance. En 1966, le recensement officiel était de 32,767 personnes, soit une population triplée en 65 ans.

Le comté du Cap-Breton, qui comprend la ville, six villes de banlieues et la région rurale, compte 128,220 personnes. La population y était de 49,166 en 1901.

En dépit d'industries nouvelles, Sydney demeure essentiellement "la ville de l'acier". Le tiers de ses citoyens dépendent directement, dit-on, des salaires de l'aciérie et des avantages marginaux: \$23,600,000 l'an dernier, selon les statistiques de la société.

L'administration municipale est dans une position similaire. Dosco a déboursé \$986,000 en imôt foncier en 1966, soit près du quart du revenu d'impôts de la ville.

# Vous êtes né en 1900!

Alors, peut-être aurez-vous droit à la rente de retraite

dès janvier 1968 car l'âge minimum d'admissibilité à cette rente sera abaissé à 67 ans à compter du

# 1<sup>er</sup> janvier 1968

Si vous êtes né en 1897, 1898, 1899, 1900 ou 1901, peut-être avez-vous déjà droit ou aurez-vous bientôt droit à la rente de retraite.

Dans chaque cas, il faut que vous ayez contribué au régime et que vous fassiez votre demande de rente à la Régie.

Pour obtenir des renseignements et des formules de demande de rente: ■ remplissez le coupon ci-dessous ■ découpez-le ■ expédiez-le à la Régie des rentes du Québec, C.P. 5 200, Québec (2<sup>e</sup>).

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS 106

nom \_\_\_\_\_ prénom(s) \_\_\_\_\_ no d'assurance sociale \_\_\_\_\_

numéro et rue \_\_\_\_\_ ville ou village \_\_\_\_\_ comté \_\_\_\_\_

date de naissance jour \_\_\_\_\_ mois \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_

Je suis ou j'étais  salarié  Je suis ou j'étais  à mon compte



Veillez transmettre ce message aux personnes de votre entourage qu'il pourrait intéresser. **RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC** Case postale 5 200, Québec (2<sup>e</sup>).



C'est hier soir, à la faculté de Théologie de l'Université Laval, que se tenait un colloque portant sur le thème: "Construire la paix".

Dans le diocèse de Québec

Etablissement de conseils de laïcs à tous les niveaux

(C.M.) — Une résolution mise de l'avant lors du congrès mondial de l'apostolat de laïc et portant sur l'établissement de conseils de laïcs aux niveaux national, diocésain et paroissial, sera bientôt créée dans le diocèse de Québec, lors d'une réunion qui se tiendra probablement le 29 janvier au Grand Séminaire.



A L'INSTITUT CANADIEN — Sur cette photo, quelques-uns des dignitaires qui ont assisté à une conférence donnée par le Dr Wilder Penfield sur le problème canadien.

M. Desmarcy a souligné que les motions présentées vont très loin et marquent le dynamisme nouveau dont sont imprégnés les laïcs. Les chefs des délégations ont ainsi voté à l'unanimité pour le maintien de la paix et de la communauté du monde.

RESOLUTIONS VOTEES

M. Desmarcy a souligné que les motions présentées vont très loin et marquent le dynamisme nouveau dont sont imprégnés les laïcs. Les chefs des délégations ont ainsi voté à l'unanimité pour le maintien de la paix et de la communauté du monde.

"AUCUN CONTRÔLE DU CANADA PAR L'ANGLETERRE" (PENFIELD)

(Par Robert Giroux)

"C'est une pure sottise de laisser entendre que, malgré nos formes de gouvernements, la Grande-Bretagne contrôle le Canada de quelque manière. Pure sottise également de sous-entendre, comme le fit le général de Gaulle, que le Québec doit être libéré de la servitude de Londres ou d'Ottawa, ou serait-ce du joug de Toronto", a déclaré, hier, le Dr Wilder Penfield, de Montréal, qui clôturait une série de onze conférences présentées à l'Institut Canadien de Québec, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Selon M. Albert Doutreloux Les pays sous-développés doivent donner en retour

Par Pierre BOULET Les pays sous-développés doivent prendre en main leur propre développement. Ils doivent donner en retour de ce que leur offrent les pays développés... donner par leur initiative, par leur volonté d'évoluer, par leur sincérité dans le désir de se transformer; sinon, ils ne seront que plus misérables.

"Construire la paix"

Il ne peut exister une cause assez grave pour justifier la guerre

(Par Pierre BOULET) "L'injustice de la guerre peut maintenant produire ce qu'on appelle le bicoïté, c'est-à-dire la destruction de la vie elle-même ou, en d'autres termes, le génocide à plusieurs milliards d'exemplaires. C'est pourquoi il ne peut exister aucune cause assez grave pour justifier la guerre, quelle qu'elle soit, dans l'humanité présente. La guerre a atteint sur la vie un pouvoir absolu."

Aucune culture n'est supérieure à une autre

par Céline CÔTÉ "Aucune collectivité, dans son entité, a raison de croire que les bases culturelles implantées par ses ancêtres sont d'une valeur plus ou moins supérieure à ces autres établies dans tel ou tel pays moins évolués. Chaque peuple a une culture qui lui est propre. La différence essentielle réside dans le dynamisme qui provoque une société à enrichir le plus précieux des héritages: La culture qui est la sienne." C'est ainsi que s'exprimait Monsieur Naim Kattan, journaliste, critique littéraire, écrivain et membre du Conseil des Arts du Canada, lors de la conférence qu'il prononçait hier au Café du Parlement à l'occasion du déjeuner-conférence de la Société d'Etude et de Conférences du district de Québec.

Futur centre de logement et d'hébergement à Charlesbourg

par Eddie LABRIE Un autre pas a été franchi hier. En effet, le conseil municipal de Charlesbourg vient de consentir à verser une subvention de l'ordre de \$42,500 à la Corporation du Foyer de Charlesbourg en vue de la réalisation prochaine d'un centre de logement et d'hébergement au coût approximatif de \$500,000.

CARRIERES et PROFESSIONS

Une Compagnie d'Immeubles du Québec Métropolitain recherche les services de: UN SECRETAIRE-GERANT UNE STENO-DACTYLO pour prendre charge de l'administration de toutes les affaires de la Compagnie.

L'épanouissement de l'homme

TANANARIVE. — (D. I. A.) — Le discours prononcé récemment par le Procureur général de Madagascar à l'occasion de la rentrée solennelle de la Cour d'Appel n'a pu passer inaperçu. La manière dont il a traité des problèmes de développement était inhabituelle: "Plongés dans nos plans, dit-il, emportés par le tourbillon des chiffres, obscurés par les pourcentages des augmentations à la production, nous avons peut-être fini par considérer que le développement est une fin en soi et non un moyen."

Beaucamp, il a esquissé l'évolution de la paix vers sa perfection, de la Bible à l'Eglise. "Aucune souveraineté imposée du dehors ne peut être ni totale ni durable, pas plus que la paix qu'elle prétendrait faire régner. Le Christ exclut toute violence. Il n'affirme pas son autorité par une contrainte." "Le vrai visage de la paix ne se dévoilera qu'à la conclusion des temps, à la Parousie, lorsqu'elle se fondera dans la Jérusalem céleste qui recapitulera tous nos efforts en les sublimant."



PLACE LAURIER

Perle Blanche VIN extraordinaire le vin parfait \$1.85. Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

# L'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

## La Conférence sur la Confédération de demain

# Seuls Johnson et Robarts prennent position en faveur d'une révision de la constitution

Par MARC MORIN

TORONTO (P.C.) — A la fin de la première des quatre journées de délibérations à la conférence sur la Confédération

de demain, convoquée par le premier ministre John Robarts, d'Ontario, les chefs des 10 délégations provinciales n'ont guère apporté d'éléments de surprise et ont, en général, présenté des

points de vue similaires à ceux exprimés dans le passé.

Seuls les premiers ministres John Robarts, d'Ontario, et Daniel Johnson, du Québec, ont clairement pris position en

faveur d'une révision de la constitution canadienne. Le premier ministre E.C. Manning d'Alberta s'est, quant à lui, situé à une position diamétralement opposée, en affirmant qu'il serait irrationnel d'espérer qu'une nouvelle constitution puisse être élaborée présentement de façon pratique.

Selon M. Manning, s'il n'a pas été possible, jusqu'à maintenant, de prendre des mesures aussi simples que le rapatriement de la constitution actuelle ou une entente sur une formule de compromis en fonction de cette même constitution, comment escompter avec réalisme qu'il soit possible d'arriver à une refonte totale de la constitution.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, s'est plutôt contenté, pour sa part, de prouver, fort de l'exemple de sa propre province, que la vie en commun est possible.

Le premier ministre du Québec a suggéré la création d'un organisme binational dont le but principal serait la protection des droits collectifs des communautés anglophone et francophone du Canada.

M. Johnson a, d'autre part, souligné l'absence de représentants officiels du gouvernement fédéral à la conférence Robarts et il a indiqué qu'il prendrait une autre occasion pour faire connaître au gouvernement central ce que le Québec attend de lui.

M. Johnson qui, comme M. Robichaud, a parlé en français et en anglais, a répété le slogan voulant que "le Québec n'est pas une province comme les autres" et qu'il se trouve dans une situation particulière du fait qu'il est "le principal foyer et point d'appui" du Canada français.

### Allocution — M. Robarts

Le premier ministre Robarts qui, en tant qu'hôte des neuf autres provinces, a prononcé l'allocution d'ouverture, a affirmé que "le terme de 'statut particulier' ne nous alarme pas".

"L'idée, sinon le terme, de 'statut particulier', a poursuivi M. Robarts, est aussi vieille que la Confédération... Chaque fois qu'une province s'est jointe à la Confédération, les termes de son admission contenaient des clauses spéciales, différentes

des situations précédentes". Instigateur de la conférence sur la Confédération de demain, que l'on a déjà accoutumé depuis quelque temps d'appeler "conférence Robarts", le premier ministre ontarien a fait l'historique des démarches qui ont mené à la réunion de trois jours de cette semaine et il a présenté la position de son gouvernement sur la nature et les buts de la conférence.

M. Robarts y a d'abord vu l'occasion "d'un réexamen en profondeur de la Confédération" et s'est dit d'avis que cette rencontre ne devrait être que la première d'une série.

### Constitution — M. Johnson

Prenant la parole immédiatement après M. Robarts, M. Daniel Johnson a présenté l'organe binational de contrôle qu'il préconise comme une institution permanente qui devrait être composée à parts égales de Canadiens des deux cultures.

"Il n'y a, a-t-il expliqué, aucun organe permanent qui soit constitué sur une base binationale. Il n'y en a aucun qui soit le principe organisateur du Canada à deux, seule forme possible, de plus, nous, au Canada de demain".

"Je prends pour acquis", a déclaré plus loin M. Johnson, "que la prochaine constitution du Canada proclamera l'association de nos deux communautés culturelles et établira clairement les droits collectifs de ces deux communautés".

M. Robichaud, a exprimé l'avis que le but de la conférence Robarts n'est pas "la survivance du Canada, mais plutôt sa maturité, son accession, par l'effort de la collectivité, à son plein potentiel social et culturel".

"arlant tout à tour en français et en anglais, M. Robichaud a affirmé que "cette réunion peut aider à rendre vivable un fédéralisme canadien revivifié, un fédéralisme qui donnera plein jeu aux aspirations des Canadiens, tant anglophones que francophones".

M. Robichaud a cité le cas de sa province comme exemple de l'effort d'accomplissement en ce sens. Il a parlé du fait de son élection à trois occasions à la direction d'une province à majorité anglophone, comme susceptible d'être dit "long sur l'attitude de base et

l'impartialité de notre population".

### Divergences

Représentant le premier ministre W.A.C. Bennett, le procureur général de la Colombie-Britannique, M. Robert Bonner, a soutenu la position déjà connue du chef de son gouvernement, à savoir que le développement linguistique et culturel n'est pas le seul moyen de parvenir à une "dualité".

Il a refusé d'admettre que la constitution actuelle fut inappropriée ou qu'elle eût manqué son coup.

Le premier ministre G.I. Smith, de la Nouvelle-Écosse, a déclaré, pour sa part, qu'il voit le Canada comme un pays où plus d'une culture peut prospérer. Selon lui, la constitution devrait être étudiée à la lumière des besoins actuels et futurs du Canada.

M. Smith a également, à l'instar d'autres chefs de délégation, insisté sur l'obligation pour le gouvernement fédéral d'aider les provinces inégalement dotées à leurs citoyens des conditions de vie égales à celles des provinces plus riches.

Le premier ministre Alex Campbell, de l'Île-du-Prince-Édouard, a exprimé l'avis que s'il faut écrire une nouvelle constitution pour atteindre à l'unité nationale, cette éventualité devrait être la première considérée, et l'union des droits égaux des Canadiens de langue française et anglaise devrait être réaffirmée, par exemple dans une déclaration des Droits de l'homme.

M. E.G. Evans, trésorier provincial du Manitoba, émit l'opinion que l'avenir de la Confédération devrait faire l'objet d'une entente entre les 11 partenaires, soit les provinces et l'État fédéral.

Comme on s'y attendait, le premier ministre Joey Smallwood, de Terre-Neuve, devait être l'orateur le plus pittoresque. Il affirma que sa province ne tenait pas mordicus aux changements constitutionnels.

### Economie — M. Smallwood

M. Smallwood promit toutefois, fort humoristiquement, que Terre-Neuve et les autres provinces maritimes s'efforceraient de s'intéresser à la question si les provinces riches prenaient position, sur le plan économique, pour les provinces

pauvres. Le premier ministre terre-neuvien présenta l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique comme les provinces riches et plaça Québec parmi les provinces les plus pauvres.

Si les provinces riches, a-t-il expliqué, ne s'intéressent pas aux problèmes d'ordre économique des provinces plus pauvres, "ne vous attendez pas à ce que nous ayons envie de nous intéresser vivement aux changements constitutionnels".

A l'instar du premier ministre Manning d'Alberta, et du procureur général Bonner, chef de la délégation colombienne, le premier ministre Ross That-

cher, de Saskatchewan, marqua son opposition à des privilèges spéciaux pour quelque groupe ou province que ce soit.

M. Thatcher affirma que les demandes économiques accrues de la part du Québec pouvaient "affaiblir notre Confédération ou même la détruire".

### Opinion de M. Manning

M. Manning a présenté trois points de vue sur lesquels, selon lui, la conférence sur la Confédération de demain peut aider à assurer l'avenir du Canada.

Il faut d'abord éliminer l'ambiguïté qui obscurcit actuellement la question de la situa-

## Les provinces sont de plus en plus prêtes à garantir l'usage du français

TORONTO (P.C.) — La grande majorité des Québécois veulent "vivre" en français et non pas seulement le parler à la maison, et ils veulent le faire au Canada, a déclaré lundi le premier ministre Daniel Johnson.

Il a lancé ce dramatique appel à la fin de la première journée de la conférence de quatre jours sur l'avenir de la Confédération, organisée par le premier ministre d'Ontario, M. John Robarts.

La plupart des provinces, et particulièrement l'Ontario, se sont montrées en faveur de

changements constitutionnels garantissant l'usage du français et l'éducation française d'un bout à l'autre du Canada ou ont déclaré qu'elles étaient prêtes à les envisager.

Le premier ministre d'Alberta, M. E.C. Manning, a déclaré qu'il s'opposait à des changements constitutionnels dans ce domaine. Mais son ton était beaucoup plus doux que dans la lettre qu'il a récemment adressée au premier ministre Pearson sur la question.

Il a soigneusement expliqué qu'il s'opposait à ce que la langue française devienne officielle à l'extérieur de la province de Québec parce que les autres groupements linguistiques, à part le français et l'anglais, n'auront pas des droits égaux.

Il a déclaré qu'il croyait en la "doctrine de la variété" et non pas à la philosophie du "melting-pot". Mais le fait de faire appuyer cette diversification par la constitution minierait l'unité canadienne.

Autre thème important lors de la première journée de la conférence a été le désir d'obtenir des opportunités économiques égales pour tous les Canadiens.

Les premiers ministres de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, MM. Joseph Smallwood et Louis Robichaud ont discuté sur ce thème.

MM. Johnson et Robarts ont tous les deux affirmés que leur province respective était prête à faire leur part pour l'obtention de ce principe. M. Robarts a aussi déclaré qu'on devrait résister autant à l'infiltration culturelle des États-Unis qu'on résiste à l'infiltration économique.

On pourrait qualifier le discours de M. Manning comme étant une prise de bec avec M. Johnson plutôt qu'une confrontation ouverte.

Le premier ministre albertain a déclaré qu'il était convaincu qu'il n'était pas réaliste d'espérer qu'on pouvait élabo-

rer avec succès une nouvelle constitution, maintenant ou dans un avenir rapproché.

On a déjà constaté qu'il était impossible d'en arriver à une entente pour rapatrier la constitution de Londres et de trouver une formule acceptable par tous les gouvernements.

Un nouvel énoncé ou des amendements importants à la constitution ne sont pas essentiels pour la solution des grands problèmes du Canada, a dit M. Manning.

La diversité culturelle est un fait souhaitable. Mais la situation change quand des droits sont accordés à un groupe et que les autres groupes ne les obtiennent pas.

M. Thatcher, le premier ministre de la Saskatchewan M. Ross Thatcher a déclaré qu'il n'était pas convaincu qu'une nouvelle constitution était nécessaire. Mais il a aussi affirmé que le Canada sans le Québec était un fait impensable.

M. Thatcher a déclaré que la Saskatchewan éprouvait de la sympathie pour les aspirations des Canadiens de langue française.

Mais il est de plus en plus inquiet des demandes économiques grandissantes du Québec. Si ces demandes sont poussées trop loin, la Confédération sera affaiblie ou prendra fin.

Il a déclaré que sa province s'opposera à toute mesure accordant des privilèges spéciaux au Québec, privilèges que les autres provinces n'obtiendraient pas.

**ASSURANCES**  
**AUTO — FEU — VIE**  
**Jean Chalifour & Fils**  
 555, Dorchester Sud — 529-2181

**CENTRE MEDICAL**  
**DU VERRE DE CONTACT**  
**DOCTEUR**  
**CAMILLE GELINAS, M.D.**  
 Suite 350, Edifice Grande-Allée,  
 350, rue Grande-Allée, Québec.  
 Bureau ouvert sur rendez-vous  
 Tél.: 525-1471

**Docteur**  
**REMY BEAULIEU** o.d.  
**OPTOMETRISTE**  
 363, de la Couronne  
 au carré Jacques-Cartier  
**TEL : 524-2413**  
 • Examen de la vue  
 • Rééducation visuelle  
 • Choix de lunettes

Pour Noël servez à vos invités  
**DES PATISSERIES FRANÇAISES**  
 de chez **BARDOU**



• Petits gâteaux à la douz. • Bûche de Noël  
 • Bombe au Rhum, Kirsh ou Cognac • St-Honoré • Charlotte russe • Baba au Rhum  
 • Petits fours.

Variété de **PAINS FRANÇAIS** cuits sur la sole

Pour un meilleur service commandez de bonne heure

**Bardou & Fils Ltée**  
 1040, ave Cartier 48 1/2, Couillard  
 525-8135 522-7094

Au service des Québécois depuis 1923.

(Par Marc MORIN de la P.C.)

TORONTO. — L'idée d'un statut particulier n'alarme pas le premier ministre John Robarts. Telle est l'une des idées maîtresses de son allocution d'ouverture de la Conférence pour la Confédération de demain, qui s'est ouverte hier matin au 54e étage du Centre Toronto-Dominion, dans la ville-roi.

A titre d'invités des premiers ministres provinciaux et de leurs délégations, le premier ministre ontarien a rappelé les raisons qui ont poussé son gouvernement à convoquer cette conférence et a exprimé ce qu'il considère comme les buts de la réunion interprovinciale, de même que les espoirs qu'il y met.

En janvier 1965, a rappelé M. Robarts, était institué le comité consultatif ontarien sur la Confédération, avec comme premier but de conseiller le gouvernement de l'Ontario sur les problèmes relatifs à la Confédération. Ce comité a récemment déposé un document intitulé "historique, exposé et rapport".

Le premier ministre ontarien, poursuivant l'historique des mesures qui ont mené à la Conférence sur la Confédération de demain, a rappelé la création au sein de la fonction

publique ontarienne d'un secrétaire des Affaires fédérales-provinciales, lequel a travaillé de concert avec le comité consultatif et préparé une partie des documents de base de l'ordre du jour de la présente conférence.

L'idée de la Conférence Robarts a été mise de l'avant pour la première fois en octobre 1966, lors d'une conférence fédérale-provinciale, et elle a paru, a dit M. Robarts, recevoir l'assentiment général. M. Robarts devait revenir sur le sujet lors d'une conférence à Montréal en novembre 1966, puis en janvier 1967, plus précisément encore, dans le discours de son discours de la législature ontarienne. La législature ontarienne approuvait définitivement le projet en mai dernier et dès lors, M. Robarts en discute avec les premiers ministres provinciaux à diverses occasions.

Expliquant la position de son gouvernement sur la nature et les buts de la Conférence sur la Confédération de demain, M. Robarts y a d'abord vu l'occasion d'un "réexamen en profondeur de la Confédération".

"Avant tout, ce sera pour nous l'occasion de rafraîchir notre sens national, notre volonté et notre détermination de poursuivre durant ce deuxième siècle ce que nous avons si magnifiquement commencé au cours du premier".

M. Robarts a ensuite affirmé qu'il voit cette Conférence comme la première d'une série.

"Dans mon esprit, a-t-il affirmé, le but de la Conférence est de fournir une tribune pour les discussions, d'exprimer nos buts communs et nos différences, de donner une meilleure perspective à notre débat souvent métré dans la rancœur, et enfin de faire tout cela ouvertement devant le peuple de ce pays".

Le premier ministre ontarien a exprimé l'espoir que les participants à la discussion se présentent et soient entendus en partenaires égaux.

Après avoir fait le point sur l'idée de la Conférence, le premier ministre ontarien a présenté, en tant que chef de la délégation ontarienne, les idées principales que l'Ontario entend aborder au cours de la réunion des premiers ministres.

M. Robarts a d'abord affirmé une vérité première "sur laquelle nous devons revenir constamment — Le Canada est un État fédéral et non pas unitaire", ce qui signifie, selon M. Robarts, que "Les provinces ont été créées et existent avec la reconnaissance

des différences régionales".

"C'est là un fait, a-t-il poursuivi, que nous devons accepter comme condition fondamentale de notre volonté et de notre entente en vue d'une vie en commun... Notre triomphe, notre singulière réalisation, c'est que nous existions en dépit de nos différences".

Le premier ministre ontarien a posé le problème en terme de changement — "contrôlons-nous le changement en ordonnant nos usages et nos institutions, ou bien est-ce le changement qui nous mène?".

M. Robarts a présenté ce qu'il considère comme une certitude — "Le Canada d'ici y a une dizaine d'années est chose du passé. C'est ce que j'entends par changement".

Ce point de vue sur le changement a amené M. Robarts à la vision des deux grandes questions qui touchent le Canada... actuellement — d'abord la place du Canada français dans la société canadienne — "par Canada français, a précisé M. Robarts, j'entends les Canadiens d'expression française à la grandeur du pays et non seulement ceux du Québec". La deuxième question entendue par le premier ministre ontarien est "la nature des relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux".

## L'incident de Gaulle Johnson s'est refusé à tout commentaire

TORONTO (de notre envoyé spécial) — Bousculé de toute part par la ruée des journalistes qui le pressent de questions et les membres du service de l'ordre qui jouent du coude pour lui frayer un passage, ce n'est pas sans peine que le premier ministre du Québec, à la fin de chaque séance de la "Conférence Robarts" réussit à se rendre à la salle à manger réservée aux délégations officielles.

Cet essai de bras, de micros, de caméras, de gardes costumés avance tant bien que mal, poussé par le courant alors que M. Johnson refuse catégoriquement de faire tout commentaire sur les déclarations que le président de la République française a faites à Paris, hier, car c'est bien cet incident qu'on voudrait lui faire commenter.

Et voilà comment une fois de plus, le Québec prend la vedette à cette conférence interprovinciale, auprès de la presse écrite et parlée de tout le pays, vedette que le général de Gaulle a réussi à accaparer hier par l'une de ces déclarations qui ont le don de créer des remous. Il est possible que M. Johnson donne une conférence de presse sur cet incident, mais ce n'est pas sûr. De toute façon, il refuse de faire des déclarations avant d'avoir en mains, sans doute par l'entremise de la délégation du Québec à Paris, le texte officiel du général.

### AUX ARMES CITOYENS...

Mais si M. Johnson a fait preuve de prudence, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis-J. Robichaud, ne s'est pas gêné pour faire des déclarations agressives. Il a d'abord dit que le président faisait de l'intrusion dans les affaires internes du Canada une fois de plus, que le général de Gaulle avait l'esprit pour le moins dérangé pour un homme de son âge, et qu'il était sûr de la victoire de son pays. "Si la France veut déclarer la guerre au Canada, nous saurons bien prendre les moyens de nous défendre", a dit M. Johnson qui croit que les attitudes réfractaires à l'idée de repenser le Canada qu'avaient auparavant certains des premiers ministres est en train de se transformer.

D'ailleurs, cette première conférence n'est qu'une amorce. Elle devrait être suivie d'autres conférences semblables. C'est pourquoi le mémoire du Québec porte le titre d'"exposé préliminaire". Cet après-midi le thème des discussions portait sur "les objectifs du fédéralisme canadien".

Demain, la conférence portera sur "le rôle de l'anglais et du français au Canada". Le sujet au programme est détaillé comme suit :

1. — Quel est le degré d'acceptation officiellement accordé actuellement à l'anglais et au français?  
 a) A l'échelon fédéral  
 b) A l'échelon provincial
  2. — Quel statut l'anglais et le français devraient-ils posséder?  
 a) A l'échelon fédéral  
 b) A l'échelon provincial
  3. — L'article 133 de la Constitution devrait-il inclure des stipulations assurant officiellement un statut équivalent à l'anglais et au français dans tout le Canada? Ou ce genre de garantie devrait-il être laissé au gré de chaque province?
  4. — Quelle est la relation entre les droits linguistiques et les objectifs culturels, économiques et fiscaux?
- On peut dire que la séance d'hier était une amorce de la conférence et que c'est vraiment aujourd'hui que les premiers ministres entreront vraiment au cœur du problème, du moins celui qui préoccupe le plus le Québec, car pour certains premiers ministres, il n'existe pas d'autres problèmes que ceux d'ordre économique au Canada.

# COURS DE CONVERSATION

## ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

mettent à votre disposition  
 90 années d'expérience  
 de recherches  
 et d'expansion  
 BÉNÉFICIEZ  
 DE CETTE GARANTIE UNIQUE

# Berlitz

Langues Vivantes

**Leçons Particulières — Cours Collectifs**  
 Inscrivez-vous dès maintenant  
 De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composer:

**QUEBEC** 529-6161  
**CHICOUTIMI** 549-7474  
**RIMOUSKI** 723-1944

Egalement : Montréal — Ottawa — Sherbrooke — Trois-Rivières — Shawinigan — Joliette — Sorel — St-Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Belœil — Châteauguay — St-Jean — Valleyfield — St-Jérôme — Ste-Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.



## CARTE D'IDENTITÉ

NOM de famille **NOLET** prénom **SIMON**

SOBRIQUET **"Pete"** raison du sobriquet

---

Date de naissance **NOVEMBRE 23 1941 26**

Lieu de naissance **ST ODILON** Province **Québec**

Grandeur **5** pieds **10** pouces **180** livres

Marié ou célibataire **MARIÉ** Nombre d'enfants **1**

Prénoms et âges des enfants **CAROLINE (4 mois)**

---

POSITION jouée dans le hockey professionnel **Ailier droit**

Je lance de la droite ( V ) de la gauche ( ) ambidextre ( )

L'an dernier j'ai joué à **Québec**

Mon record en 1964-67 **56** points **32** buts **24** aides **66** parties

Punitions en minutes **28** Majeures

Quel est votre passe-temps favori **Lecture et golf**

Quel est votre emploi durant l'été **vendeur**

Quel sport pratiquez-vous à part le hockey **Balle-molle et golf**

# Pas de renfort de Philadelphie aux As

## La revanche sera-t-elle excitante?

(Par Jean Pouliot)

«Les Flyers ne nous enverront pas de renfort pour la joute de ce soir, et Bud Poile ne manque à aucune promesse, parce qu'il nous a bien promis.» C'est par ces mots que le gérant-général des As, Frank Carlin, avouait hier midi que l'idée d'une aide quelconque des Flyers était simplement le fruit de son imagination, en voyant que les Wayne Hicks, John Hanna et Brit Selby n'étaient pas utilisés à Philadelphie. «J'ai déjà fait des suppositions du genre quand nous avons travaillé avec le Canadien, de continuer Carlin, mais souvent je n'ai rien obtenu, parce que le grand club ne veut pas prendre la chance d'envoyer un joueur aux mineurs pour le minimum de 14 jours, quand il peut survenir des blessures dans son propre camp pendant ce temps.»

En fait, les Flyers ont eu ces blessures en fin de semaine quand Larry Zeidel a été forcé de se retirer du jeu et que Claude Laforge a attrapé un mal à l'aîne. Mais de la façon dont a parlé Carlin, il

serait surprenant que John Hanna soit jamais renvoyé à Québec, car il a eu la permission d'installer sa famille à Philadelphie. Le cas pourrait être différent pour Hicks, alors que si Selby vient un jour, ce ne sera que pour retrouver sa condition en 14 jours.

### BOUTIN A LA DEFENSE

Comme Jim Morrison n'est pas guéri de son mal au talon et que personne ne peut prédire combien de temps il demeurera sur la liste des blessés, Onil Boutin jouera à la défense avec Ralph MacSweeney, alors que Terry Ball évoluera avec Bob Taylor ou Roger Pelletier.

Le trio de production retournera donc à ce qu'il était au début de la saison, soit Lacroix-Nolet-Gendron. Stasiuk a également mentionné la possibilité que Larry McKillop se costume, mais il n'a pas élaboré davantage sur la composition des autres trios.

Les As sont présentement quatre points derrière les Américains de Rochester et six derrière les Bisons de

Buffalo. Ils ont toutefois disputé deux parties de moins que les protégés de Joe Crozier et quatre de moins que les hommes de Fred Shero. Ils ont donc encore la situation en mains, à condition de gagner plus souvent que durant le dernier mois.

### LES CLIPPERS

Terry Reardon n'a pas annoncé de changements à son alignement. «Nous avons tiré de l'arrière 3-1 et 7-6 et nous avons réussi à annuler», a-t-il commenté. Comme quelqu'un faisait la remarque qu'il avait aussi mené 6-3, il dit en blaguant: «J'aime mieux oublier cela.»

Joe Daley, qui devra payer \$25 pour avoir prétendu que le 2e but d'André Lacroix avait été poussé avec le patin, préfère lui aussi oublier cette joute. Daley est le seul cerbere dans la ligue avec Jerry Desjardins, du Cleveland, à avoir officié dans toutes les parties de son club. Il a avoué qu'il ne détestait pas un congé de temps à autre, surtout quand l'équipe joue trois soirs de suite.

Bobby Wilson et Jimmy Bartlett, qui ont tous deux «essayé» André Lacroix, ont vu à ne pas être sur la glace en même temps que Rosaire Paiement par la suite, mais c'est une tactique qu'il ne pourront employer durant 60 minutes. On prévoit donc un excitant match-revanche à compter de 8h.05 ce soir.

### Dans l'Américaine

#### LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Lacroix, Qué.	17	17	34
Robinson, Spr.	15	14	29
Marshall, Balt.	10	19	29
Ménard, Spr.	7	18	25
Perry, Prov.	12	12	24
McCarthy, Bal.	11	13	24
Nykoluk, Her.	8	16	24
Marcelta, Roc.	11	12	23
Paterson, Cle.	7	16	23
Barlow, Roc.	9	13	22
DeJordy, Her.	7	15	22
Ferguson, Cle.	11	10	21
Nolet, Qué.	10	11	21
Creighton, Pro.	4	17	21



Aucune joute aujourd'hui

**AUJOURD'HUI**

Ligue Américaine

Baltimore à Québec, 8h05 heures

Springfield à Vancouver

Ligue Junior A du Québec

Québec à Shawinigan

Drummondville à Sorel

**LES CLASSEMENTS**

**LIGUE AMERICAINE**

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	19	12	3	1	30	49	25
Baltimore	20	11	7	2	46	54	24
Hershey	17	8	8	1	37	31	19
Providence	20	7	10	3	30	44	17

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	18	11	6	1	31	37	23
Buffalo	20	10	10	0	28	33	20
Chico	18	9	8	1	34	38	18
Québec	16	6	8	2	27	33	14

**LIGUE NATIONALE**

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	19	12	3	2	30	36	26
Lowell	20	11	7	2	46	54	24
New York	18	9	7	3	37	33	21
Detroit	20	9	8	3	35	42	21
Chicago	21	8	8	5	37	48	21
Montreal	20	8	8	4	49	45	20

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphia	19	11	5	4	46	41	24
Pittsburgh	20	10	7	3	33	32	19
Minnesota	19	10	5	4	36	41	23
St-Louis	19	12	5	2	38	32	26

**LIGUE INTERUNIVERSITAIRE**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
McMaster	3	3	0	0	22	10	6
Laval	3	2	1	0	18	19	4
McGill	2	1	2	0	11	14	2
Toronto	2	1	0	0	11	4	4
Waterloo	0	0	0	0	0	0	0
Western	1	1	0	0	16	2	2
Montreal	1	0	1	0	3	4	0
Queen's	1	0	1	0	3	4	0
Queip	4	0	4	0	9	7	0

**LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drumville	20	13	7	0	91	73	26
Therford	19	10	9	0	81	30	20
Shawinigan	19	10	9	0	84	39	20
Trois-Riv.	21	10	11	0	107	101	30
Québec	20	9	11	0	83	112	18
Sorel	19	7	12	0	84	102	14

**LIGUE PROVINCIALE**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drumville	19	12	6	1	96	81	27
Hull	18	10	7	1	79	64	23
Victoriaville	18	9	7	2	74	66	20
St-Hyacin.	18	7	9	2	96	66	16
Granby	6	4	2	0	36	41	14
Sherbrooke	15	3	13	2	97	85	8

**LIGUE PROGRESSION**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Castor	1	1	0	0	5	4	2
Loupes	1	0	1	0	4	2	0
Aigles	1	0	1	0	4	2	0
Buildups	1	0	1	0	4	2	0

**LIGUE JUNIOR B**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	9	7	1	1	67	28	15
C.S.S.	8	5	2	3	43	23	12
Dorval	9	5	2	2	48	20	12
Ste-Foy	9	2	7	0	27	40	4

**LIGUE LAURENTIDE**

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
G.-H. Roy	3	2	0	0	13	6	4
Giffard	4	1	1	1	12	14	3
Chez Roland	3	1	1	1	12	12	3
Montmorency	3	0	3	0	11	18	0



#### LES COMPTEURS

	B	A	Pts
B. Hull, Chi	18	9	27
Bueck, Bos	11	12	23
McKenzie, Bos	7	16	23
Stanfield, Bos	6	17	23
Howe, Det	11	9	20
Cournoyer, MtL	9	11	20
Bhatnagar, Pitt	8	12	20

# REMUE-MENAGE ENTRE NEW YORK ET ST-LOUIS

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont fait l'acquisition du vétérain ailier droit Ron Stewart dans un échange impliquant quatre joueurs avec les Blues de St-Louis.

Les Rangers ont cédé le centre Red Berenson et le défenseur Barclay Plager, de

leur filiale de Buffalo de la LAH, en retour de Stewart et du centre Ron Atwell, 227 buts en 18 saisons dans la LNH, était le meilleur compteur des Blues avec sept buts cette saison.

«Il nous procure une réserve solide à l'aile droite.

Il a affiché une moyenne de 16 buts par saison, tout en «quant» souvent les punitions», a déclaré le pilote-gérant des Rangers, Emile Francis.

Stewart avait été répété par les Blues lors de l'expansion.

Atwell, âgé de 32 ans, a consacré la plus grande partie de sa carrière aux Barons de Cleveland, de la LAH. Il a récolté un but et sept aides en 18 parties avec les Blues cette saison.

Berenson a porté les couleurs des Canadiens et des Rangers de temps à autre pendant six saisons. Il n'a pas compté un but en 30 matches avec les Rangers la saison dernière et en a réussi deux en 19 parties cette année.

Plager, obtenu des Kings de Springfield de la LAH l'été dernier, rejoindra son frère Bob avec les Blues. St-Louis avait obtenu Bob des Rangers l'été dernier.

## Un autre invité de marque

Le légendaire jockey Johnny Longden qui a remporté plus de victoires que quiconque sur la scène des courses sur le plat, représentera ce sport à la table d'honneur du premier banquet des célébrités sportives qui aura lieu le 14 décembre prochain à l'hôtel Reine-Elizabeth, au profit du «Tiny Tim Fund» du Montreal Children's Hospital.

Longden, qui a pris sa retraite l'année dernière après avoir remporté 6,032 triomphes, est né à Londres, Angleterre, mais il a été élevé à Taber, Alberta. L'ancien as jockey se plaît à répéter qu'il a gagné toute sa vie sur le dos d'un

cheval, ayant débuté dans le métier à l'âge de 10 ans.

Les amateurs canadiens ont suivi avec intérêt la carrière de Longden. Lors de la Fête du Travail 1956, il porta son total de victoires à 4,871, abaissant le record de Sir Gordon Richards d'Angleterre et devenant le meilleur gagnant de tous les temps. Il atteignit le total de 6,000 victoires en août 1965, à Vancouver.

Maintenant entraîneur, depuis 1966, il a séjourné au club de la Monterey Peninsula Handicap, et Bay Meadows à San Mateo, Californie, samedi dernier.



● Contrairement à l'autre photo publiée dans cette page, ces deux joueurs seront des adversaires désormais et au lieu de protéger Gilles Villemure comme c'est le cas ici, Red Berenson s'efforcera de le déjouer quand les Rangers affronteront de nouveau les Blues de St-Louis. L'ancien porte-couleurs des As de Québec vient en effet de changer une autre fois d'équipe. Il doit s'en réjouir car il s'était plaint dernièrement de ne pas jouer assez souvent. (Téléphoto UPI)



● Ce jeune cerbere et ce vétérain qui s'affrontèrent dimanche soir à New York se imaginaient sans doute pas alors qu'ils allaient devenir des coéquipiers quelques heures plus tard. Tel est pourtant le cas. Ron Stewart ne cherchera plus à déjouer Gilles Villemure puisqu'ils porteront tous les deux le gilet des Rangers dorénavant. (Téléphoto UPI)

## STATISTIQUES DE LA L.N.H.

MONTREAL (P.C.) — Les Blues Hawks de Chicago sont la seule équipe qui n'a pas encore occupé le premier rang de la division Est de la LNH tandis que les Bruins de Boston sont de-

venus le 5e club à accéder au sommet dans la division Est la semaine dernière. Cependant, la lutte demeure très serrée, car seulement six points séparent

les six équipes de la Division. Les Flyers de Philadelphie ont devancé les Kings dans la Division Ouest, où la lutte est moins corse, car une marge de 14 points sépare les meneurs des détenteurs de la dernière place, les Blues de St-Louis.

Les Bruins ont également fait des progrès chez les compteurs qui sont toujours dominés par Bobby Hull, du Chicago, avec 27 points. Johnny Bucyk, des Bruins, a pris le deuxième rang avec 24 points, suivi de ses coéquipiers John McKenzie et Fred Stanfield avec 23 points chacun en 3e place.

Chez les gardiens de but, Lorne Worsley a pris les devants individuellement avec deux blanchissages et une moyenne de 1.61 but alloué par partie, mais le duo Bernard Parent-Doug Favell, des Flyers, mène dans la course au trophée VeZina avec une moyenne de 2.16 buts contre 213 par le duo Worsley-Rogatin Vachon, des Canadiens.

Enfin, Noël Picard, du St-Louis, demeure le vilain du circuit avec un total de 37 minutes au frigidaire tandis que Philadelphie est l'équipe la plus punie avec 276 minutes au pénitencier.

## FERGUSON JENKINS EST DEBORDANT DE TALENTS

Par BRUCE LEVETT de la Presse Canadienne

L'athlète de 6'6", originaire de Chatham, Ont., a joué au basketball, au hockey et au baseball à l'école.

Ferguson Jenkins n'a pas l'intention immédiate de jouer au hockey, mais, par ailleurs, il n'avait guère l'intention de jouer au basketball jusqu'à cette année.

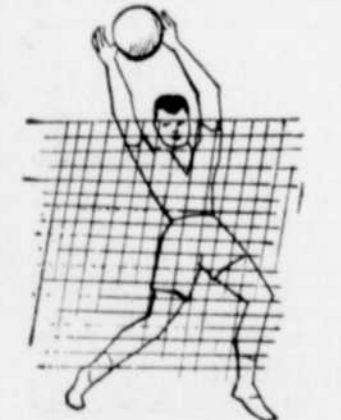
Il n'en reste pas moins que le lanceur qui a remporté 20 victoires au profit des Cubs de Chicago cette saison évolue présentement avec les Harlem Globetrotters.

Le propriétaire des Globetrotters, George Gillett, a révélé que l'équipe voulait s'assurer les services de Jenkins lorsqu'il devint le premier lanceur de la ligue Nationale à remporter 15 victoires.

Gillett a formé un groupe avec deux partenaires, lequel a déboursé \$3,700,000 à la succession d'Albe Sparstein, fondateur des Globetrotters, parce que l'équipe qui s'était avérée un véritable succès jusqu'à la mort de ce dernier avait décliné depuis.

«Le sport est une grosse affaire de nos jours. J'ai lu un article sur Jack Kent Cooke, ancien sportif torontois qui est maintenant installé à Los Angeles, et j'ai découvert comment les gens se lançaient dans le sport professionnel».

Gillett n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, car lui et ses associés ont déjà eu des intérêts dans les Braves d'Atlanta au baseball, les Chiefs d'Atlanta au soccer, les Dolphins de Miami au football, et les Seals d'Oakland, nouvelle équipe dans la ligue Nationale de hockey.



Jeudi, au Collège St. Lawrence, à compter de 8 heures, en soirée, on présentera une clinique de volleyball sous la direction de l'instructeur tchèque Jan Prsala.

Cette clinique de volleyball est attendue avec impatience par tous les fervents de ce sport qui ne voudront pas manquer cette occasion de rencontrer Jan Prsala.

Prsala est âgé de 37 ans. Il est né à Prague. Il parle couramment le français et l'anglais. Il est diplômé de l'Institut technologique de Prague. Il dirige des cliniques de volleyball pour les joueurs et les instructeurs de catégorie senior et des cliniques pour les éducateurs physiques au niveau secondaire et tertiaire. Il a 16 ans d'expérience dans ce domaine. Prsala a déjà évolué dans l'équipe nationale tchèque pays et il a été instructeur pour plusieurs équipes seniors. Il a excellé aussi au ballon-panier, en gymnastique, dans le ski, la natation, l'athlétisme, le tennis et le ping-pong. Enfin, Jan Prsala est un athlète complet et il sera à la disposition de tous les intéressés au volleyball, jeudi, au collège St. Lawrence.

Le Service des Sports de la Fédération des Loisirs de la région de Québec invite tous ses membres à participer à cette clinique de volleyball, à partir de 8 heures, jeudi, à rencontrer le grand athlète Jan Prsala.

### Tableau de rendement des As

	Spr	Cle	Pro	Roe	LHO	Bal	B	A	Pts
Lacroix	1-1	2-1	6-6	4-3	1-2	3-2	17	17	34
N-1st	0-0	0-2	3-3	4-3	2-2	1-1	10	11	22
Johnson	1-1	0-2	1-3	2-4	0-0	0-2	5	12	17
Gendron	1-1	0-1	1-4	1-2	1-2	0-3	5	13	18
Ball	0-0	0-1	0-7	0-2	0-3	0-3	0	16	16
Boutin	0-0	0-0	1-0	1-6	1-1	0-1	3	8	11
Wright	0-1	1-0	0-2	1-2	0-0	1-0	5	5	10
Laforge	0-0	2-1	1-2	1-1	0-0	0-0	4	4	8
Morrison	0-0	0-0	0-2	0-2	0-0	0-0	0	7	7
Courcy	1-0	0-0	0-9	2-3	0-0	0-0	3	3	6
Drolet	0-0	0-1	0-0	0-4	1-0	0-1	2	5	7
Sarrazin	0-0	0-0	2-0	2-0	0-0	1-0	5	1	6
Paiement	1-0	0-0	1-0	0-3	0-0	1-1	3	4	7
McKillop	0-0	0-2	1-0	0-1	0-0	0-0	1	3	4
Pelletier	0-0	0-0	0-2	1-0	0-0	0-0	1	2	3
Lacoste	0-0	0-2	0-0	0-1	0-0	0-0	0	3	3
MacSweeney	0-0	0-0	0-2	0-0	0-1	0-0	0	3	3
Bernier	0-0	0-0	0-1	1-0	0-0	0-0	1	1	2
Larose	0-0	1-0	0-0	1-0	0-0	0-0	2	0	2

### L'ASSISTANCE

	1966-67	1967-68	Augmentation ou diminution
Nombre de joutes locales	57,392	62,926	+ 4,536

## COLISEE

Tél.: 525-8101  
(Après 4h. 45 p.m. & Diman.: 525-6189)

### Ligue Américaine de hockey

13e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8H.05

## "CLIPPERS" vs "AS"

de Baltimore vs de Québec

\* Jeudi — 8h.15 p.m. vs SHAWINIGAN  
Dimanche 3 Dec. — 7 h. 15 vs TROIS-RIVERS

Billets de Saison et Billets de Soirée. Les billets de Saison sont en vente au COLISEE, seulement. AU JOUR LE JOUR jusqu'à 1 h. 30 et CE SOIR à compter de 7 h. — Programme joute locale: Mardi 5 Dec. — vs Buffalo.

# AU DIABLE LES CHAISES BERÇANTES!...

Nous aurons bientôt un ministère des Sports

## Il faut lire ça :

"Le sport a pour objet de développer, dans une atmosphère de détente, les qualités morales chez les jeunes : courage, générosité, loyauté, désir de vaincre et aussi discipline et sens de la responsabilité individuelle et collective. Le sport scolaire et universitaire doit continuer à servir l'éducation en devenant accessible à tous les élèves et en contribuant à faire éclore des hommes de caractère. C'est la raison pour laquelle, parmi toutes les activités physiques, il doit, dans la majorité des cas, tenir la plus grande place. D'abord parce que, dépourvu de finalités propres, mais lié à l'idée de progrès, il se prête merveilleusement à l'éducation des jeunes, ensuite parce qu'il implique la confrontation, la compétition et la collaboration, qu'il peut faire naître un comportement et un état d'esprit exemplaires, et qu'à cet égard sa portée éducative peut être considérable; enfin parce qu'il pousse et l'élève et le jeune à préparer les jeunes à leur vie d'adulte. Il est tout à fait souhaitable qu'existent des vocations de sportifs et de dirigeants".

Aujourd'hui on ne vit plus au même rythme qu'autrefois. Tout a bien changé. L'existence est physiquement moins pénible. Le labeur quotidien ne consomme plus autant d'énergie et les chaises berçantes sont de moins en moins les refuges de corps fatigués. Pourtant, le monde n'a jamais été aussi trépidant. Ça bouge énormément. Ça bouge au point de nous étourdir mais sans nous essouffler car plus ça tourne, plus ça file, moins les efforts humains sont grands, moins ils exigent d'endurance, moins longue est la durée des travaux et plus augmente celle des loisirs. Ce paradoxe est la conséquence du modernisme, de l'automatisation, de la suprématie grandissante des hommes sur la matière, d'un recul continu des frontières du libéralisme.

C'est un fait. Plus ça va, moins on force, plus on limite les mouvements, plus on s'environne de confort.

Même le cultivateur imite l'ouvrier de la ville. L'un et l'autre travaillent le plus souvent assis, sur un banc, sur une chaise, dans un fauteuil ou sur le siège d'un tracteur.

On ne sarche plus. Ce sont les moteurs qui nous traignent. Nos marches eux qui, désormais, peuvent prétendre gagner leur pain à la sueur de leur front. Cette expression a perdu toute signification. Elle est presque périmée. L'efficacité ne se mesure plus par la densité des efforts mais d'après des critères de viesses, et de facilités. C'est comme ça. Il faut suivre l'élan du progrès, qui nous pousse, au point de nous faire perdre l'équilibre ou de nous faire passer trop rapidement à travers la vie.

De tels dangers existent en effet. Pour s'en convaincre il suffit de réaliser combien se multiplient autour de nous les morts subites occasionnées par les crises cardiaques. N'ayant plus l'habitude de palpiter à une cadence accélérée, les coeurs se bloquent irrémédiablement si l'on brusque trop leurs battements. C'est vrai et aussi douteux que cela puisse paraître, on va justement créer un ministère des Sports et des Loisirs au Québec pour combattre ce mal de la seconde moitié du XXe siècle qui s'appelle... la mollesse.

### IL FAUT SECOURER LES CORPUS QUI S'ENGOURDISSENT

La fin dramatique du paragraphe, qui précède, peut en faire sourire plusieurs, mais elle reflète pourtant en termes froids et simplistes une situation réelle caractérisant les peuples jouissant de prospérité. Peu après son élection à la présidence des Etats-Unis, John Kennedy avait lancé un cri d'alerte aux Américains en les encourageant fortement à soigner leur conditionnement physique. D'autres chefs de

pays ont formulé les mêmes propos, avant ou après lui, et seront imités sans doute par le Premier ministre du Québec prochainement, quand son gouvernement soumettra la loi créant un ministère des Sports et des Loisirs au Canada français.

Sans être dans le "secret des Dieux", on peut déjà être assuré que la fonction principale de ce ministère ne sera pas de façonner de super-athlètes, en vue des grandes confrontations internationales. Si tel était le but essentiel, il y en a très peu qui approuveraient ce luxe. Bien sûr, grâce à ce qui va survenir, certains surgiront de la masse pour s'élever dans le firmament des étoiles sportives, mais il s'agira alors d'heureuses conséquences d'un réveil collectif que l'on veut d'abord et avant tout susciter.

C'est à la jeunesse que l'on songe évidemment en premier, quand il est question de sport. Voilà un réflexe bien normal correspondant aux plus immédiates nécessités. Davantage portés à remuer que les adultes, les adolescents ont certes besoin qu'on élargisse le champ de leurs activités physiques et que l'on varie leurs divertissements, non pas sous l'empire d'un dirigisme, comme dans certains coins du globe, mais en stimulant leurs goûts d'agir avec le maximum de choix.

Qu'on ne se laisse toutefois pas tromper par les apparences en croyant que le nouveau ministère s'intéressera uniquement aux générations montantes. Ce ne sera pas le cas et c'est d'ailleurs pour éviter cette illusion d'optique qu'il n'est nullement question qu'on le surnomme comme en France où, là bas, M. François Missoffe a pour mission spécifique de vivifier la jeunesse de son pays à la tête d'un ministère qui s'identifie par un nom déterminant bien son rôle. Ici, au Québec, ce n'est pas seulement à la moitié ou à un tiers de la population que M. Jean-Marie Morin consacrerait les ressources mises à sa disposition, mais à l'ensemble des habitants, à tous ceux qui peuvent et doivent profiter au mieux de leurs loisirs. Il n'y a guère d'exceptions.

Cette généralisation peut sembler exagérée, surtout par ceux qui veulent maintenir le sport à l'intérieur du cercle de leurs passions. Ils ont tort et devront admettre tôt ou tard que cette activité humaine est sans limite et convient à quiconque jouissant d'une liberté totale ou partielle de mouvements. Le ministère des Sports et des Loisirs du Québec va donc produire des effets perceptibles de la plus forte majorité possible, à la campagne comme en ville, au cœur des grands centres urbains comme dans les régions rurales les plus reculées, à travers toute la province, une envergure comparable à celle de tous les autres ministères.

Ce n'est pas inutile d'appuyer sur ces proportions car trop de gens pensent encore que le ministère des Sports va surtout encourager la pratique du hockey, du baseball, du football, du cyclisme et de certaines autres disciplines athlétiques. Ce n'est pas complètement faux mais

pas "surtout". Les Québécois seraient bien à plaindre si leurs moyens de se détendre et d'entretenir leur santé étaient aussi réduits...

### COMMENT VA-T-ON S'Y PRENDRE ?

Pour dire ce que l'on va faire, il faudrait le savoir et nous l'ignorons complètement pour le moment. Toutefois, continuons à remplir cette série d'articles de suppositions ou de modestes suggestions, quelles soient valables ou non.

Aujourd'hui, afin de ne pas rendre trop indigestible ce texte en l'étriquant excessivement, ouvrons simplement une fenêtre pour diriger l'attention vers des expériences en cours, sur le sol québécois; des expériences qui ne sont pas récentes mais que l'on réajuste constamment pour les rendre correspondantes aux fluctuations des temps. Quand seront précisés les lieux où se déroulent ces expériences grandement convaincantes, certains fronceront les sourcils, particulièrement ceux les connaissant bien mais qui, pour des raisons discutables, on jussait alors sous-estimé d'aussi concrètes valeurs.

Ces endroits ce sont les PATROS. Ceux de Québec, de Charlesbourg, de St-Hyacinthe, de Lévis, de Chicoutimi et d'ailleurs. Pas plus tard que samedi dernier nous passions près de celui de Roc Amadour et, pour voir ce qui se passait à l'intérieur, nous y sommes entrés. Dans le gymnase il y avait au moins trois cent bambins captivés par un tournoi de basketball, les uns prenant part aux matches et les autres encourageant les joueurs. Ça durait depuis le matin. Ailleurs, dans différentes salles, de petits groupes se divertissaient autrement. Plus loin, hors du bâtiment central, une bonne centaine de fillettes s'amusaient séparément, écoutant une partie de leur congé de fin de semaine avec un visible agrément, par des jeux découplant de leur propre initiative et sous l'impulsion d'animateurs dont le dévouement n'était pas compensé par un salaire.

Tout cela se passait samedi. La veille et les autres jours de la semaine, il y avait aussi passablement de vie dans ce même patro car, prenant la place des jeunes, de plus en plus nombreux viennent les adultes à cette oasis de loisirs où on leur permet aussi d'activer leur repos, pour combattre l'engourdissement des chaises berçantes.

Oui, qu'on l'admette ou non, les patros comme celui de Roc Amadour sont déjà engagés sur la voie que le ministère des Sports et des Loisirs a tracée. Et pourtant, il ne sont pas subventionnés par l'Etat, même si leurs moyens financiers sont tragiquement inexistant. On les taxe au contraire, à cause du petit coin de terre qu'ils occupent.

C'est inconcevable. Pour survivre et prolonger une oeuvre qu'on ne pourra jamais surpasser, ceux qui les dirigent doivent mendier.

Demain, quand on tentera de les imiter au nom du gouvernement, peut on espérer qu'on les aidera à continuer ce qu'ils font si bien avant de risquer les octrois illusoires ?...



## Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

### TOUS A BLAMER

Dans les relations entre les promoteurs et les amateurs, le rôle du chroniqueur sportif est trop souvent à sens unique, c'est-à-dire qu'il transmet aux fervents d'un sport les messages et explications de ceux qui l'organisent.

Entre la fin de la joute des As dimanche soir et la conférence de presse d'hier midi, nous avons rencontré beaucoup d'amateurs de hockey qui nous ont posé des questions. Quand nous savions la réponse, nous la leur donnions. Quand nous ne la savions pas, nous avons répondu que nous la poserions aux principaux intéressés hier midi.

C'est ainsi qu'au dîner hebdomadaire chez Molson, nous avons joué le rôle de l'avocat du diable et nous avons transmis le message des amateurs à la direction des As.

Nous avons d'abord demandé à Frank Carlin, s'il croyait que les As pouvaient se mériter une place dans les éliminatoires avec la défense actuelle. Il nous a répondu brièvement que nous n'étions pas les pires de la ligue à la défense et qu'à preuve, Baltimore s'était lui aussi fait compter sept points.

Vie Stasiuk prit alors la parole pour expliquer qu'il était injuste de faire porter le blâme uniquement sur la défense. "La meilleure preuve, de préciser le pilote des As, se fait dans la zone adverse en en empêchant de s'organiser. Quand une équipe se fait compter sept buts, tous les joueurs sont à blâmer, non seulement la défense."

### LA CLE : MORRISON

Comme la réponse courte de Frank Carlin ne nous satisfaisait pas entièrement, nous avons renchérit en disant qu'il était vrai que Baltimore avait alloué sept buts, mais que les As étaient la seule équipe du circuit à avoir permis 18 buts dans ses trois dernières joutes.

Il abonda en notre sens, émettant l'opinion qu'il fallait jouer .750 à domicile et .500 sur la route pour bien se classer, alors que les As jouaient seulement pour .500 à domicile (et .250 sur la route).

Puisque l'aide de Philadelphie est très improbable, il reste donc à souhaiter que la blessure de Jimmy Morrison ne sera pas trop lente à guérir.

Car l'apport de Jimmy à la défense de l'équipe est fantastique. Les sept parties où il a joué les As ont conservé une fiche de 3-3-1 et les neuf joutes qu'il a manquées, la performance est tombée à 3-3-1. Et savez-vous quelle est la moyenne défensive des As dans les deux cas? Avec Morrison, les As ont alloué 16 buts en sept matches pour une moyenne de 2.29 et, sans lui, ils ont accordé 47 buts en neuf joutes, soit une moyenne de 5.22.

### HABILETE ET ATTITUDE

Enfin, nous avons pris notre courage à deux mains et nous avons demandé à Stasiuk la question qui nous avait été posée le plus souvent: "Est-ce que tu es assez vu de Bobby Taylor en son jeu, ou si tu es l'intention de lui laisser terminer ses cinq joutes d'essai?"

L'instructeur des As a répondu calmement qu'il aimait

l'attitude de Taylor, qu'il lui faudrait plus de temps pour voir s'il pouvait acquiescer ce qui lui manque et qu'il souhaitait voir tous les autres joueurs de l'équipe montrer le même désir de gagner.

Il est évident que Stasiuk connaît mieux Taylor que quiconque puisqu'il l'a eu sous ses ordres l'an dernier avec les Jersey Devils. Il ne l'a pas vu longtemps à l'oeuvre dans l'Amérique et c'est pourquoi les As, ont demandé un essai de cinq parties. Après ces cinq joutes, on sera à lui de prendre une décision: c'est pourquoi il est payé.

Mais l'amateur qui paie le faire des joueurs et celui de l'instructeur a lui aussi le droit de faire savoir qu'il aime mieux voir un Roser Pelletier sur la glace, et son opinion devra être prise en ligne de compte quand arrivera la décision finale.

Le problème de l'attitude d'un joueur et celui de son habileté est complexe. Après les causes de désappointement que les amateurs ont eues depuis quatre ans avec les vedettes qui ne voulaient pas jouer dans le détail, nous ne le blâmerons sûrement pas de vouloir des athlètes qui auront du coeur au ventre en avril. Mais d'ici là, ils doivent avoir assez d'habileté pour nous placer dans les éliminatoires.

### LES JUNIORS EN LIESSE

La première victoire des As Juniors sur la route a suscité un enthousiasme qui est habituellement réservé au championnat.

La victoire de 5-1 à Thetford Mines dimanche en a été une classique. Avec un pointage de 1-1 après deux périodes, les As ont marqué au début du troisième vingt, puis les Canadiens ont beurdonné pendant trois ou quatre minutes dans la zone québécoise. Henganson a tenu le coup et à chaque but des As par la suite, 200 spectateurs déçus quittaient le centre sportif de Thetford.

Paul Dumont accorde beaucoup de crédit au nouveau trio formé de Gilles Beaulieu, Guy Lafleur et Pierre Chouinard pour avoir exercé la défensive-avant à la perfection et avoir empêché l'attaque des Canadiens de s'organiser.

On entend bien employer la même recette ce soir et jeudi contre les Bruins de Shawinigan.

### L'ANECDOTE DU JOUR

A chaque année, lorsqu'ils reçoivent leur part de la série mondiale, les joueurs des White Sox allouent un montant fixe de \$500 à Jack Gallagher. Cette année, comme les stades n'étaient pas aussi grands que d'habitude, la part de chaque joueur des White Sox ne s'est élevée qu'à \$428.

C'est donc Jack Gallagher qui a obtenu le plus haut boni à Chicago. Si vous n'avez jamais entendu parler de lui, c'est qu'il s'agit du préposé au stationnement des joueurs au Comiskey Park.

### Ici et là.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à Jean-Jacques Côté. — Claude Cyr était dans les filets du Drummondville, quand les Aigles ont battu St-Hyacinthe 7-3 dimanche. — Nos plus sincères condoléances à Bernard Guay, affligé du décès de son père.

## Les lancers de Bobby Hull sont vraiment massacrants



Bobby Hull a le lancer le plus dur, et le plus pesant dans la ligue Nationale aujourd'hui.

Voilà une affirmation à peu près aussi brillante que de dire que le mont Everest est haut et que l'océan Pacifique est grand.

Tous les gardiens de buts admettent que ce boulet les tracasse. Et je puis ajouter, de la part des témoins expérimentés, qu'il tracasse bien des joueurs aussi.

Lors de notre première partie contre les Black Hawks cette saison, Gary Bergman s'est fait fracturer le petit orteil en

arrétant un plomb de Bobby avec sa bottine de patin. C'est la 4e fracture au pied causée par un lancer de Hull. Je me rappelle celle de Murray Oliver, quand il jouait pour les Bruins, et je suis sûr qu'il y en a eu une couple d'autres.

Ce qui rend le lancer de Hull si dangereux, c'est sa force. Souvent aussi il est haut, et il est presque toujours sur le filet. Les cerbères n'aiment pas ces lancers hauts et vous ne pouvez pas les blâmer; les avants non plus. Et quand Bobby laisse partir son plomb, il y a des tonnes de muscles derrière la rondelle.

Bobby Rousseau, du Cana-

dien, a lui aussi un lancer pesant, mais il n'a pas la force de Hull et je dirais que c'est la différence entre un compteur de 50 buts et un autre de 25. Les lancers sont intéressants à étudier.

Maurice Richard, à l'époque de ses records, avait du spécial sur son lancer. La rondelle frappait les jambières du gardien et continuait quand même dans le filet. C'est parce qu'il mettait beaucoup d'effet sur son lancer. Et le Rocket ne gaspillait jamais un lancer. Je crois que c'est un des hommes les plus précis que j'aie vus dans la L.N.H. Il se choisissait une cible et il y envoyait la ron-

delle. Son effet venait de ce qu'il s'éloignait de côté tout en lançant.

Pour revenir à Hull et à sa force, regardez-le porter le disque. Les défenseurs savent habituellement où il se dirige, parce qu'il ne cherche même pas à cacher ses intentions. Il passe littéralement par-dessus les joueurs. Quand quelqu'un peut faire cela, c'est qu'il est fort.

Que dire de mon propre lancer? Bien, je dois avouer qu'il n'est plus aussi dur qu'il avait coutume de l'être.

Gordie HOWE



Les lancers de Bobby Hull tracassent les gardiens de buts, déclare Gordie Howe dans sa colonne d'aujourd'hui. L'article tombe à point, puisque dimanche, Gary Bauman, l'ancien cerbère des As qui garde maintenant les filets des North Stars du Minnesota, a perdu connaissance après avoir été atteint à l'oreille par un boulet de la comète blonde. On rianima Bauman, mais il dut quitter la joute, cédant sa place à Cesare Maniago. (Téléphoto UPD)

# Nancy Greene devra encore lutter seule contre toutes

## Les classements de la F.I.S.

Par JACQUES REVELIN

Les machines électroniques de la maison Longine viennent d'établir les nouveaux classements "FIS" sur lesquels on se basera pour les classifications et les ordres des départs lors des prochaines compétitions internationales de ski. Ces points ont une incidence considérable et représentent un cauchemar pour les entraîneurs et les coureurs. Pour la première fois cette année, les listes ont été dressées selon des coefficients variables. De ce fait, le "O" n'est plus la note idéale car les meilleurs spécialistes du ski alpin peuvent détenir un moyenne se situant au-dessous de zéro. C'est notamment le cas pour Jean-Claude Killy, Marielle Goitschel et Nancy Greene.

En consultant les classements plus bas, on se rend compte de plusieurs évidences. Du côté masculin, la suprématie totale de Jean-Claude Killy est claire et nette, comme la domination des membres de l'équipe française. On remarque également l'absence d'un Canadien parmi les quinze premiers de chaque discipline, alors que deux Américains s'y trouvent.

Chez les femmes, Nancy Greene est heureusement là et en excellentes positions, ce qui concorde d'ailleurs avec son titre de championne du monde. Elle ne détient toutefois qu'une seule priorité sur sa grande rivale Marielle Goitschel et Nancy Greene est hélas la seule Canadienne dans le meilleur lot, ce qui l'isole dangereusement, d'autant plus que la montée des skieuses américaines se précise, puisqu'il y en a quatre dans les groupes de tête. Il est bon cependant de constater que les différences de classes sont plus prononcées dans le ski féminin. C'est bien différent sur le plan masculin car, derrière Jean-Claude Killy, les pointages FIS sont très serrés et permettent notamment d'entrevoir une forte lutte des Suisses s'approchant de plus en plus du sommet.



### A Blue Bonnets

**TROT COURSE NO 1** Bourse \$1.100  
No 4 Run Runner (D Laroche) 1:19 2:30 3:50 — No 2 Besse Ficka Grattan (K Pritchard) 3:50 5:50 — No 3 Tag Joy (J L St-Jacques) 4:16  
Ont aussi couru : Charmante Windsor, Lord Sampson, Duchesne Song, Little Goldfish, Quick.  
TEMPS : 31.2, 1.06, 1.37.2, 2.11.

**AMBLE COURSE NO 2** Bourse \$1.000  
No 8 Handy The Great (M Turcotte) 3:40 4:50 5:30 — No 4 Circus Song (A Hanna) 5:50 6:20 — No 2 Santaloy (C Bélanger) 3:30.  
Ont aussi couru : Surrey, Stewarts, Clon, Honeyville, Miss, Phil Parker, Richmond Gal.  
No 4 Fairway a été retiré.  
TEMPS : 32.3, 1.06, 1.39, 2.12.1.  
PARI-DOUBLE — 4 et 8 — \$15.50

**AMBLE COURSE NO 3** Bourse \$1.700  
No 3 Dino Mir (M Dostie) 3:00 2:50 3:50 — No 4 Phantom Hammer (C Pelletier) 4:10 2:50 — No 8 Bachelors Star (J McGrogan) 2:50  
Ont aussi couru : Diamond Pence, Madras Pick, Super Dares, Invoice, Drummond Time.  
TEMPS : 31.4, 1.06, 1.36.4, 2.09.1.

**TROT COURSE NO 4** Bourse \$1.600  
No 1 Miss Fredon (M Bouvette) 1:30 1:41 2:40 — No 3 Lullwater Frost (G Lachance) 3:40 3:10 — No 3 James Vance (A Boucher) 3:50.  
Ont aussi couru : Kingston, Dutch Bardia, Fairside Star, Totola Hanover, C H B.  
TEMPS : 32.3, 1.06.1, 1.30.1, 2.10.3.  
QUINELLA — 7 et 8 — \$31.10

**AMBLE COURSE NO 5** Bourse \$1.700  
No 1 Baby Mir (S Grise) 2:50 3:30 6:50 — No 7 Tom Angus (M LeFebvre) 14:30 11:20 — No 6 Timely Iner (K Pritchard) 4:41  
Ont aussi couru : Straight Talk, Madeline Adios, Go Gertie Go, Ann Direct Adios, Northwood Duster, Drummond Time.  
TEMPS : 31.3, 1.06.4, 1.38.1, 2.11.3.

**AMBLE COURSE NO 6** Bourse \$1.000  
No 3 Tony Clap (Y Houffte) 5:10 2:40 3:20 — No 2 Prince Gratian (L Bourgon) 3:20 3:10 — No 2 Meadow Henry (M Le) 4:50.  
Ont aussi couru : Judith Adios, Sugar Prince, Little Miss Jerry, Mark Tom, Grand Vela.  
TEMPS : 32.3, 1.06.4, 1.39.2, 2.13.1.

**TROT COURSE NO 7** Bourse \$1.800  
No 4 Lynn Crystal (M Bouvette) 4:40 4:30 2:50 — No 7 Speed Flight (A Hanna) 3:00 2:40 — No 3 Prince Yooder (H Filion) 2:30.  
Ont aussi couru : Steve Bye Ezra, Jet, Wynwood, Kawertha Butch, Retire : No 6 Penny Scott.  
TEMPS : 32, 1.06, 1.38.1, 2.11.3.  
QUINELLA — 4 et 7 — \$7.20

**AMBLE COURSE NO 8** Bourse \$1.700  
No 7 Terry End Play (A Hanna) 10:40 3:50 3:20 — No 4 Speedy Pointer (C Desjardins) 4:50 2:50 — No 3 Joy Chance (G Bouché) 2:50.  
Ont aussi couru : Sir Diker, Johns King, Delaware, Donald Boy, Retire : No 5 Bowser Scott.  
TEMPS : 31.4, 1.05.2, 1.36.2, 2.08.4.

**AMBLE COURSE NO 9** Bourse \$1.000  
No 4 White Hope (A Hanna) 28:00 10:40 3:50 — No 7 Ambrò Granite (J Pelletier) 3:50 2:50 — No 3 Bruchhoff Wick (J Cyrène) 4:30.  
Ont aussi couru : Dotsy Johnston, WJ Diamond, March Schell, Shadydale Ginger.  
TEMPS : 32.3, 1.06.3, 1.37.2, 2.09.

**AMBLE COURSE NO 10** Bourse \$1.400  
No 4 Mistleman (G Lachance) 6:50 3:10 2:50 — No 3 Quel Adios (G Bouché) 3:10 3:20 — No 8 Margo MacDuff (G Guindon) 3:00.  
Ont aussi couru : Two Mountains, Valerie Good Girl, Keeko, Chocolate Charm, Cooke Pick.  
TEMPS : 31.4, 1.05.4, 1.37.4, 2.10.  
EXACTA — 8 et 3 — \$20.50

Assistance : 1.311.  
Total du pari-mutuel : \$481.97.

SLALOM		
Killy, France	2.04	4.35
Perillat, France	2.32	3.24
Messner, Autriche	2.71	3.47
Giovannoli, Suisse	4.02	4.35
Heuga, E.-U.	4.08	5.78
Melquiond, France	4.97	5.22
Mjosen, Norvège	5.11	5.53
Huber, Autriche	5.19	6.61
Jaufret, France	6.97	6.62
Schranz, Autriche	9.78	6.65
Lacroix, France	8.31	6.83
Nenning, Autriche	9.78	8.29
Jonner, Italie	9.95	8.50
Mauduit, France	10.60	8.92
Augert, France	11.00	9.11
		9.19
		10.46

CLASSEMENT MASCULIN		
GEANT		
Killy, France	4.35	4.28
Messner, Autriche	3.60	3.60
Perillat, France	3.24	4.39
Daetwyler, Suisse	2.14	4.76
Schranz, Autriche	3.47	5.28
Rohr, Suisse	4.35	5.78
Vogler, All. Ouest	5.22	5.78
Lacroix, France	6.23	6.23
Mussner, Italie	6.42	6.42
Perillat, France	6.67	6.67
Orcel, France	6.83	6.83
Barrows, E.-U.	8.50	8.50
Mahnkecht, Italie	8.92	8.92
Mihsc, Suisse	9.11	9.11
Rohr, Suisse	9.19	9.19
Zimmermann, Autriche	10.46	10.46

CLASSEMENT FEMININ		
GEANT		
Greene, Canada	1.28	0.90
Goitschel, France	0.49	3.81
Schneegger, Autriche	4.01	3.98
Mir, France	5.08	7.14
Famose, Canada	6.03	7.39
Demetz, Italie	8.01	8.01
Steuier, France	6.15	12.26
Faerlinger, All. O.	11.82	12.82
Zryd, Suisse	14.74	14.74
Hecher, Autriche	15.41	15.41
Haas, Autriche	16.21	16.21
Chaffe, E.U.	16.60	16.60
Zimmermann, Autriche	17.35	17.35
Korfanta, E.-U.	11.71	20.21
Shellworth, E.-U.	13.05	20.21

# NOMBREUSES CHUTES AU TAPIS

Par Jacques REVELIN

Revenu dans l'arène après une retraite de quatre ans, l'ex-champion canadien Marcel Gendron a repris goût à la victoire, hier soir, en gagnant nettement aux points un combat de six rondes au dépens d'un rival montréalais s'appelant Michel Godin. Avant vite retrouvé son style très dégagé et affichant même beaucoup d'assurance, Gendron domina le premier combat ouvrant la soirée qui relançait la boxe professionnelle à La Tour. Maintenant souvent la garde basse, le Québécois conserva presque toujours l'initiative et le duel faillit ne pas se prolonger jusqu'à la limite. Michel Godin fut en effet expédié deux fois au tapis dans la seconde reprise et trois autres fois dans l'engagement suivant. Si son entraîneur ne l'avait pas encouragé à tenir le coup, il aurait abandonné dès sa troisième chute au plancher. Courageux malgré lui, il poursuivit donc

la bataille mais personne ne doutait plus du résultat et Gendron remporta une victoire unanime hautement méritée.

### PREMIER "K.O."

On vit ensuite le Français Jean Leroux faire ses débuts à Québec mais, dès ses premiers échanges avec le Montréalais Paul Mathieu, son expérience du ring démontra que ce Néo-Canadien ne disputait pas son premier combat. Face

à un adversaire aux cheveux longs ayant sans doute de meilleurs dons pour les danses à go-go, Leroux fit preuve d'une étonnante rapidité et d'une précision remarquable, si bien qu'il frôla un "K.O." dès la première ronde. Relevé au compte de 8, Mathieu parvint à rester debout. Toutefois, au milieu de l'engagement suivant, son cas était réglé. Retombé devant prochainement affronter un puissant pugiliste américain à Houston. Hier, il avait

bon, l'arbitre décidant qu'il en avait assez.

### DEUXIEME "K.O."

Le troisième combat devait durer huit rondes mais, dès la deuxième également, il était déjà terminé et c'est encore un Québécois qui en sortit victorieux. Il s'agissait cette fois de "petit gros" Michel Langlois devant prochainement affronter un puissant pugiliste américain à Houston. Hier, il avait

en face de lui Tony Mastro, un "grand maigre" venu aussi de la métropole où il est retourné sans gloire, puisque deux crochets du gauche le liquidèrent dans la deuxième ronde, un premier lui faisant plier les genoux et un second l'assommant complètement.

### SIMARD EN 5 RONDES

Puis ce fut au tour de Fernand Simard de se débattre dans l'arène, contre Luc Pivin de Granby. Certains se demandaient si Simard était suffisamment en forme pour s'aventurer dans un combat de dix rondes. Cette question demeura sans réponse car un magistral crochet de la droite expédia son adversaire au pays des rêves avant la fin du cinquième engagement et après deux précédentes visites au plancher dans la deuxième et troisième rondes, toujours sous les effets d'un même crochet.

Ce dénouement ne surprit personne, bien qu'au début du match, beaucoup de spectateurs se demandaient si les jabs répétés de Pivin n'allaient pas embarrasser Simard. L'incertitude ne dura toutefois pas longtemps et cessa complètement quand l'ex-champion de l'Empire britannique se lança résolument à l'attaque par une splendide "une-deux" à la face et au corps annonçant pour Pivin le commencement de la fin et le terme de cette attrayante soirée pugilistique ayant rassemblé à La Tour un peu plus de 500 personnes visiblement satisfaites.

### RESULTATS

- 1er combat (6 rondes) Marcel Gendron bat Michel Godin, décision unanime.
- 2e combat (8 rondes) Jean Leroux bat Paul Mathieu, K.O. à 1:50, 2e ronde.
- 3e combat (8 rondes) Michel Langlois bat Tony Mastro, K.O. à 2:12, 2e ronde.
- 4e combat (10 rondes) Fernand Simard bat Luc Pivin, K.O. à 2:58, 5e ronde.

## L'ambiance de la coupe Grey commence à réchauffer Ottawa

OTTAWA (PC) — Le maire Don Reid a ouvert officiellement la semaine de la coupe Grey hier sous un climat fort varié.

On espère que la neige ne viendra pas interrompre le travail des préposés à l'entretien du terrain du parc Landsdowne en préparation de la classique de la coupe Grey entre les Tiger-Cats de Hamilton et les Roughriders de la Saskatchewan attendus à Ottawa mercredi.

Les neuf candidats au titre de Miss Grey Cup ont profité de l'inauguration officielle pour faire leur première apparition en public.

Les directeurs n'avaient pas l'intention de recouvrir le terrain de la toile en plastique au cours de la semaine, mais une chute de neige dans l'après-midi les a obligés à réviser leur plan et chaque extrémité a été recouverte alors que les préposés à l'entretien s'affairaient au centre du terrain.

L'absence des Rough Riders d'Ottawa dans la classique ne devrait pas diminuer l'enthousiasme des fêtes prévues au cours de la semaine. Le match sera télédiffusé par Radio-Canada et CTV à partir de 1h p.m. samedi.

### Innovations

Les activités seront marquées de deux innovations, y compris une conférence de presse où les journalistes pourront questionner les pilotes rivaux, Ralph Sazio, de Hamilton, et Eagle Keys, de Regina, pendant une heure jeudi.

L'autres est l'organisation d'un party géant au Collège immédiatement après le match dans l'espoir de retenir les célébrités bruyants hors du centre de la ville.

Il y a également le bonspiel de la coupe Grey ainsi que la parade qui précèdera le match samedi matin.

La journée de jeudi sera consacrée à l'Ouest alors que les restaurants se spécialiseront dans les mets de l'Ouest. Cependant, les dirigeants du football canadien seront fort occupés.

Dès mardi, il y aura réunion du comité constitutionnel de la ligue Canadienne de football.

Mercredi, les directeurs des deux conférences se réuniront séparément, puis, jeudi, la LCF tiendra son assemblée annuelle.

Entre-temps, les officiels

## Nouvelles restrictions contre la balle mouillée

MEXICO (P.A.-P.C.) — Le baseball a pris les mesures pour décourager les fameuses balles mouillées et pour accélérer le jeu hier, à l'ouverture des assemblées d'hiver.

Les Mets de New York ont obtenu le receveur J. C. Martin des White Sox de Chicago et ont cédé le lanceur Bill Donnelly au Washington lors des premiers marchés conclus à la réunion.

La balle mouillée, illégale depuis plusieurs années, a fait l'objet d'une étude spéciale lors d'une réunion unique des directeurs généraux et gérants des 20 équipes majeures. Ils ont demandé au comité des règlements d'éliminer la balle mouillée en appliquant rigoureusement les règles existantes et en empêchant les lanceurs de porter la main à la bouche.

Charles Segar, président du comité des règlements, a annoncé un changement de règle, en vigueur dès la saison 1968, empêchant les lanceurs de porter la main à la bouche ou aux lèvres.

Après un premier avertissement, l'arbitre bannira le coupable pour la balance du match. Les directeurs généraux et évangés ont également demandé d'accélérer le jeu en rendant les arbitres seuls juges de l'état des balles. Ainsi, un lanceur ne pourra plus exiger une autre balle et le frappeur ne pourra plus examiner la balle à son gré.

De plus, dans le but d'accélérer le jeu, un frappeur d'urgence devra être sur le banc des joueurs lorsque le frappeur précédent sera au marbre.

mité exécutif de Montréal, a déclaré hier qu'une franchise majeure dans la métropole était plus plausible que jamais.

"Nous pouvons aligner une équipe majeure ici si nous obtenons une franchise et si les gens démontrent qu'ils veulent réellement un club", a dit Snyder qui a rencontré récemment les dirigeants du baseball à Chicago.

Snyder a admis avoir fait quelques avances, mais a insisté sur le fait qu'il n'était pas alors le porte-parole officiel de la ligue.

Le ligue Américaine a déjà décidé d'augmenter ses effectifs à 12 équipes en 1969 tandis que le président Warren Giles, de la ligue Nationale, a admis avoir reçu plusieurs demandes de nouveaux centres, y compris la demande confidentielle de Montréal.

Toutefois, Snyder songe aux obstacles à surmonter pour doter Montréal d'une franchise majeure.

En plus d'obtenir d'abord une franchise, il faudra trouver les gens qui la commanditeront, sans oublier le problème d'un stade convenable. Quant à la suggestion d'un référendum chez les Montréalais, qui auraient alors l'occasion d'exprimer vraiment leur opinion sur le sujet.

Le maire Jean Drapeau partage l'avis de Snyder et est en faveur d'une équipe majeure de baseball à Montréal, qui supporte déjà les Canadiens au hockey ainsi que les Alouettes et les Castors au football.

Montréal n'a pas de baseball organisé dans ses murs depuis que les Royals se sont retirés de la ligue Internationale en 1960 en raison de piètres équipes. Auparavant, les Royals s'étaient avérés une des meilleures attractions dans le calibre AAA.

### A MONTREAL

Gerry Snyder, membre du comité

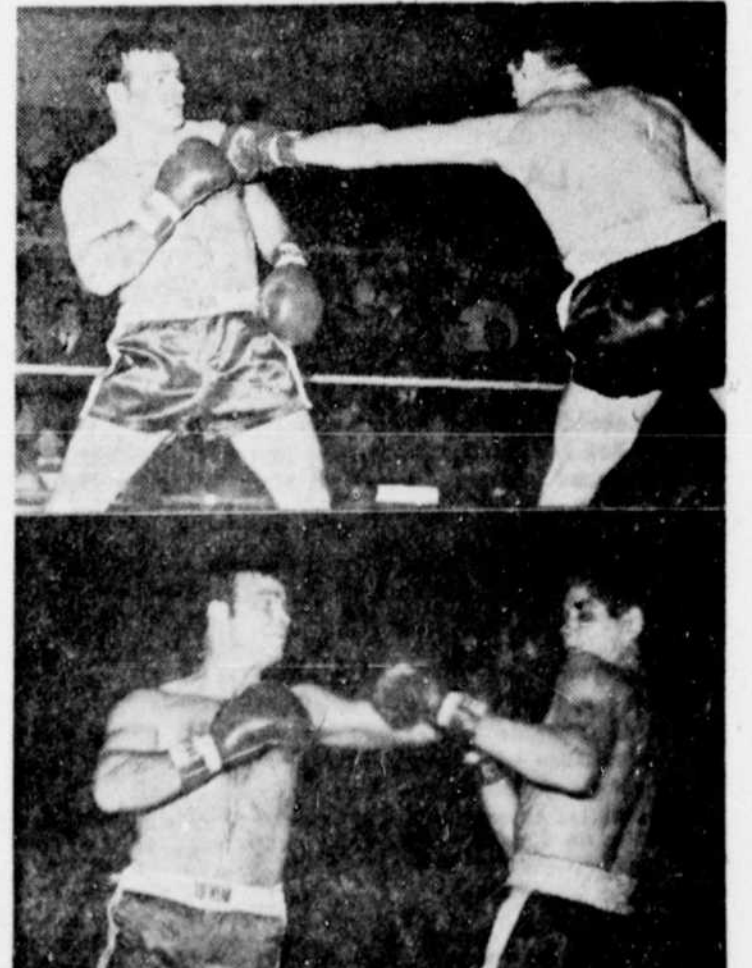
### TERRY ET LES PIRATES

AMBLE COURSE NO 9 Bourse \$2.200  
4-Sir Chief (M Turcotte) 3-1  
3-Valle Bet (J MacGregor) 7-2  
1-Mr. Chance (G Filion) 4-1  
2-Gee De Filion (J Cyrène) 9-2  
5-Belle Wilton (G Poulin) 9-2  
6-Mr. Mike (A Hanna) 4-1  
7-Sir Dave (A S.-Amour) 10-1  
7-P. W. Adios (G Bardie) 7-1  
Elig : Mike Rainbow (M Picard) Lochiver Duke (pas nommé)

AMBLE COURSE NO 10 Bourse \$1.100  
1-Dream Worker (L Turcotte) 3-1  
3-Grace Hand (B LePage) 7-2  
4-Mud Run (C Poulin) 4-1  
1-Kappa Maid (D MacTavish) 6-1  
1-Fernando Alibi  
1-G Bouché  
1-Sugar Adios (pas nommé) 8-1  
1-Alban Direct (G Filion) 8-1  
5-Easter Guy (J Broseau) 10-4  
Elig : Harrys House (C Dupont) Belle D Adios (Y Genuis)

AMBLE COURSE NO 11 Bourse \$1.400  
1-Divid (G Lachance) 3-1  
6-Pompey Bill (G Filion) 7-2  
2-Sirling Mir (D Laroche) 7-2  
3-Candy Rose (M Turcotte) 9-2  
4-Duke Crab (M Turcotte) 6-1  
5-Admirable Pick (A Desjardins) 8-1  
1-Marye Haugh (B Lachance) 8-1  
7-Leland's Belle (Carmichael) 10-1  
Elig : Heils (pas nommé) Key Feature (pas nommé)

AMBLE COURSE NO 12 Bourse \$1.400  
1-Divid (G Lachance) 3-1  
6-Pompey Bill (G Filion) 7-2  
2-Sirling Mir (D Laroche) 7-2  
3-Candy Rose (M Turcotte) 9-2  
4-Duke Crab (M Turcotte) 6-1  
5-Admirable Pick (A Desjardins) 8-1  
1-Marye Haugh (B Lachance) 8-1  
7-Leland's Belle (Carmichael) 10-1  
Elig : Heils (pas nommé) Key Feature (pas nommé)



Une belle esquive et une dure riposte de Fernand Simard, durant son match d'hier soir contre Luc Pivin. Les jabs du boxeur de Granby embarrassent le Québécois au cours des deux premières rondes et retardent quelque peu le dénouement. Pour Simard, c'était l'un de ses derniers combats de sa vibrante carrière professionnelle car il a l'intention d' accrocher définitivement les gants au début de l'an prochain. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

# VENTE 10e ANNIVERSAIRE GUY MASSICOTTE SPORT INC.

10e ANNIVERSAIRE

AUX 2 MAGASINS

10e ANNIVERSAIRE

**QUEBEC**  
915 est, St-Vallier  
529-4956



**STE-FOY**  
1177 Route de l'Eglise  
653-8751

## L'ENSEMBLE GRAND SPECIAL MASSICOTTE

comprenant:

### 1- SKIS GRESVIG JET

Semelle Kofix, carres d'acier courtes et enchaînées, dessus fini en celtano, protecteur d'acier à la spatule et au talon, 36 laminations. FABRICATION EUROPEENNE.

### 2- HARNAIS JET POLARIS

Double sécurité sur bille.

### 3- BATONS EN ALUMINIUM

PERRADURE avec poignée pistolet.

### 4- BOTTINES OLYMPIC

Double lacage.

CET ENSEMBLE EST DISPONIBLE DANS TOUTES LES GRANDEURS HOMMES ET DAMES



VALEUR \$75.50  
SPECIAL

**\$48<sup>95</sup>**

## BOGNER MOSSANT WHITE-STAG



## MONCLER MC-GREGOR MONTANT JANTZEN



10 ans de progrès  
1957-1967



## BLIZZARD



68

SUPER EPOXI EPOXI EXCLUSIF EPOXI METAL SPORT

EPOXI-METAL VAL 149.00

**\$125<sup>00</sup>**

EXPO EXCLUSIF VAL 139.00

**\$119<sup>00</sup>**

SUPER-SPORT VAL 79.50

**\$65<sup>00</sup>**

## FISHER



### FISHER 68

SUPER GLASS PRESIDENT ALU - STEEL

COVERGLASS VAL 112.00

**\$95<sup>00</sup>**

COMPACT VAL 115.00

**\$99<sup>50</sup>**

QUICK VAL 43.50

**\$35<sup>50</sup>**

## ENSEMBLES AMATEUR

Hommes et dames



Valeur de 105.00

**\$84<sup>95</sup>**

- 1- Ski Fisher Alpine de Luxe
- 2- Harnais Step-In Garmish
- 3- Bâton Faucon Noir
- 4- Bottine Heierling Davos Disponible dans toutes les grandeurs

## ENSEMBLES pour ENFANTS SKIS CORVAIR



PRIX A COMPTER DE

**\$12<sup>95</sup>**

- 1- Skis laminés et carres d'acier
- 2- Harnais de sécurité
- 3- Bâtons en aluminium
- 4- Grandeurs: 4' à 5'4"

## ELLE N'AIME PAS LA BUEE!

... même aux plus grandes vitesses 'QUATRAS' grâce à son système spécial d'aération est la seule lunette vraiment antibuée. Adaptée par l'équipe de France de Ski.



Rég. 3.50  
**\$195**

## LES SPECIALISTES DU SPORT AU QUEBEC

BOTTINES

### HEIERLING

5 boucles. Pointures: 5 à 12. Hommes et dames.

VAL \$55.00  
SPECIAL

**\$42<sup>50</sup>**



### HEIERLING DAVOS

Double lacage. Pointures: 5 à 12. Hommes et dames.

VAL 45.00

**\$38<sup>50</sup>**



### BOTTINES OLYMPIC POUR ADULTES

Bottes intérieures double lacage. Pointures 5 1/2 à 12.

VAL \$27.95  
SPECIAL

**\$19<sup>50</sup>**



## ZENITH A BOUCLES

BOTTINES CAOUTCHOUC

Pointures 12-13-1-2-3

SPECIAL **\$1195**

RENFORCEES DE FIBRE

Pointures 4-5-6

SPECIAL **\$1295**



## DAOUST

BOTTINES - CUIR DOUBLE LACAGE

Pointures 11 à 5 1/2  
Val. 15.00

SPECIAL **\$995**



## GRATUIT

Pour mieux skier, soyez en forme

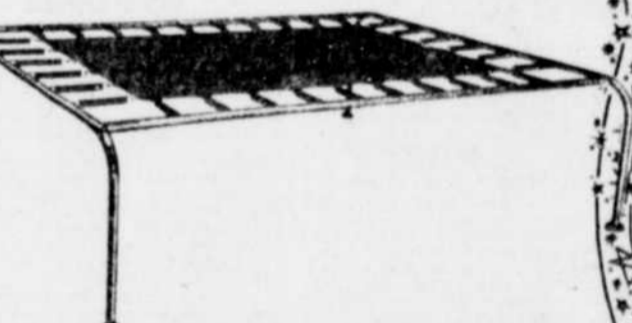


Notre brochure intitulée

**POUR MIEUX SKIER, SOYEZ EN FORME**

De notre conseiller technique

**CLAUDE BRUNELLE**



## TRAMPOLINES

Lit - 4' x 6' — 5-46 - 150.00 SPECIAL **\$90<sup>00</sup>**  
Lit - 4' x 8' — 5-48 - 210.00 SPECIAL **\$140<sup>00</sup>**  
Lit - 5' x 10' — 5-510 - 390.00 SPECIAL **\$250<sup>00</sup>**

## MODELE SEMI-PROFESSIONNEL

★★★

POINTURES HOMMES 7 à 10 1/2  
VAL 22.00

**\$14<sup>95</sup>**



## GANTS COOPER-WEEKS

Modèle Pee-Wee CH27

VAL \$9.75  
GRAND SPECIAL

**\$5<sup>75</sup>**



## GANTS HOCKEY SPALDING

Modèle senior No: 91160

VAL \$24.70  
SPECIAL

**\$10<sup>95</sup>**



## JAMBIERES COOPER-WEEKS

Modèle senior No S1320

VAL \$8.25  
GRAND SPECIAL

**\$4<sup>95</sup>**



## JAMBIERES-COOPER-WEEKS

Modèle Pee-Wee DG9

VAL \$5.50  
GRAND SPECIAL

**\$2<sup>95</sup>**



## PATINS DAOUST SPECIAL

FILLETES

\$7<sup>50</sup> DAMES \$8<sup>95</sup>



## PROTECTEURS DE TETE

COOPER - WEEKS - SKIO VAL 5.75

**\$3<sup>50</sup>**



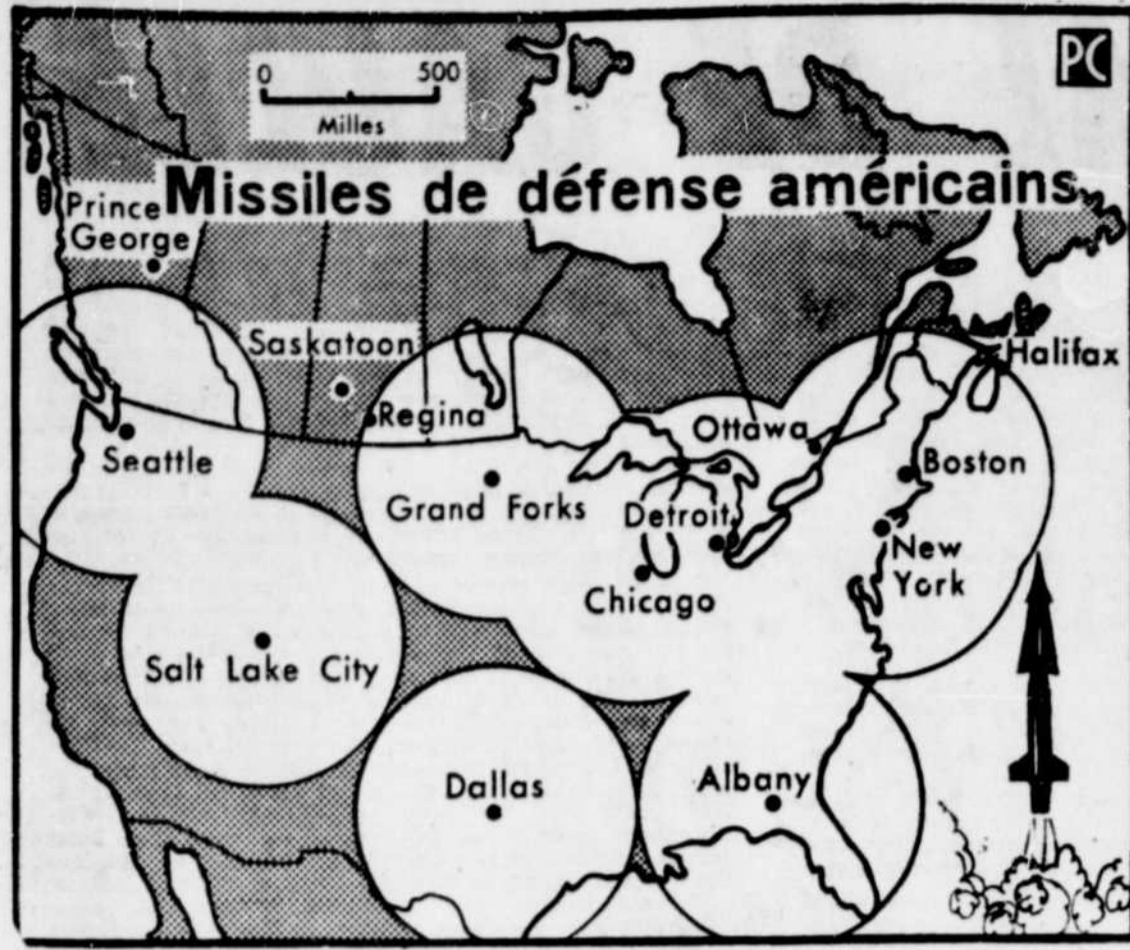
## HEURES D'AFFAIRES:

A COMPTER DU 30 NOVEMBRE JUSQU'AU 23 DECEMBRE — NOS MAGASINS SERONT OUVERTS JUSQU'A 9H.30 P.M. — SAUF LES SAMEDIS, FERMETURE A 5H.30 P.M.









Missiles de défense américains

MISSILES DE DEFENSE AMERICAINS — Ce graphique indique l'espace qu'occuperaient neuf emplacements de missiles de défense américains...

Décès de Madame Lorenzo Matte

Mme Vve Lorenzo Matte, née Léontine Tardif, est décédée le 27 novembre, à Québec, à l'âge de 79 ans...

L'enquête se poursuit

QUÉBEC — L'examen du squelette découvert près de Shannon samedi laisse croire aux enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec à une mort violente...

Décès de Monsieur Alexandre Dubé

M. Alexandre Dubé, employé de la cité de Québec, époux de Mme Émilie Béubé, est décédé le 27 novembre 1967 à l'âge de 58 ans...

Un décès à toutes les 90 minutes

À chaque heure et demie, au Canada, quelqu'un est tué dans un accident de la circulation...

Drame familial à Ste-Foy: Double meurtre suivi d'un suicide

STE-FOY — Un fonctionnaire domicilié à Ste-Foy aurait amené sa famille à l'arme blanche avant de s'enlever lui-même la vie par le même moyen hier après-midi...

Gouvernement du Québec Appel d'offres Ministère de la Voirie

ans, un comptable au service du gouvernement provincial, aurait en effet poignardé au dos son épouse et égorgé sa fillelette de quatre ans...

et l'agent Robert Fréchette, ont été aussitôt dépêchés sur les lieux pour établir les circonstances de cette tragédie.

Géologie de la région Beauport-Desautels

QUÉBEC. — Le ministère des Richesses naturelles annonce la publication d'un rapport géologique sur la région Beauport-Desautels, d'une superficie de 210 milles carrés...

Les banques à charte n'ont pas pratiqué le trafic des devises

TORONTO, (P.C.) — L'Association des banquiers canadiens a nié mercredi que les banques à charte canadiennes se soient adonnées au trafic des devises...

Décès de Monsieur Emile Thibault

M. Emile Thibault, époux en 1ère nocces de feu dame Alice Gilbert et en deuxième nocces de feu dame Anna Doré est décédé le 25 novembre 1967 à l'âge de 79 ans...

Décès de Madame Eugène Cloutier

Mme Vve Eugène Cloutier, née Eva Ménard, est décédée le 26 novembre 1967 à Québec, à l'âge de 87 ans...

SERVICES SPÉCIAUX REPARATIONS MONTRES CHRONOMÈTRES HORLOGES BIJOUX, etc.

A Québec aujourd'hui

Décès de Mme Adrienne Drapeau LEVIS — Mme Adrienne Drapeau, épouse de feu Gaudios Picard, autrfois de Ste-Joanne d'Arç, est décédée hier à Québec à l'âge de 84 ans...

Invitation au Sanctuaire de N.-D. du Cap Samedi soir le 2 décembre, un groupe de pèlerins de Québec voulant honorer la Vierge du Cap et préparer la grande fête de l'Immaculée invitent tous ses dévôts à une nuit de prières dans son humble chapelle du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine...

TAXES DE PUBLICATION AVIS DE DECES (Formule régulière) \$1.50 mots additionnels, chacun 0.02 SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière) \$1.50 (avec photo 1 col) 10.00

avis de décès BELANGER. — A Giffard, le 26 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Simone Hurens, épouse de M. Charles-Henri Belanger...

BLOUIN. — A Québec, le 25 novembre 1967, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Rose-Aimée Blouin, fille de feu M. Albert Blouin et de dame Meleida Guérard, demeurant à 349, rue Arna...

BOLDUC - CHENARD. — A Québec, le 27 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Ida Gagné, épouse en premières nocces de feu M. Emile Bolduc et en secondes nocces de feu M. Paul-Émile Chenard, demeurant à 94, Gîeme Avenue...

ST-PIERRE. — A St-Eduard des Méchins, le 26 novembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée M. J.-A. St-Pierre, industriel, président fondateur de la Société de Bienfaisance Gaspéenne...

THIBAUT. — A St-Eugène de l'Islet, le 26 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Calixte Thibault, époux en premières nocces de feu dame Alice Gilbert et en secondes nocces de feu dame Anna Doré, demeurant à 2868, Chemin Ste-Foy...

Calotte glaciaire La station américaine du Pôle Sud se déplace de sa position au rythme d'environ 150 pieds par année.

Aide La contribution australienne au Programme de développement des Nations-Unies se chiffre par \$1.450.000 pour l'année 1968.

Trop brillant pour obtenir son diplôme CAMBRIDGE, Mass. (PA) — La faculté de droit de l'université Harvard ignore encore quelle décision elle prendra dans le cas de Walter A. Winshall, âgé de 23 ans, de Detroit qui, en plus d'avoir rempli les conditions requises pour obtenir son diplôme, suivait des cours à l'Institut de technologie du Massachusetts et tenait deux emplois...

Performances Il s'est acquis une réputation presque légendaire par ses performances scolastiques, commerciales et sociales.

Vol à main armée en pleine rue St-Jean La portière du véhicule, un Pontiac 1967 volée à Charlebourg, s'est ouverte brusquement et le bandit armé en est jailli.

CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT TEMPORAIRE A SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTINES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10325 Pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 9 janvier 1968

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10325

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DLS-67-10345

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10325

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10325

Polyvalence implique formation d'hommes de métiers

Canada PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC N. 9004-F

